



# Relevé de décision Commission de la recherche du Conseil Académique

---

Formation plénière  
30 janvier 2025

## Commission recherche - séance plénière

Président de séance : Serge Slama, Président du Conseil Académique de UGA

### Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés

| Elu.e                       | Laboratoire | Discipline  | Présent.e | Excusé.e | Procuration à               |
|-----------------------------|-------------|---|-----------|----------|-----------------------------|
| BASTIN-HAMMOU Malika        | LITT&ArTS   | Langues et littératures anciennes                       | x         |          |                             |
| BEAULANDE-BARRAUD Véronique | LUHCIE      | Histoire et civilisat, art mondes anciens               | x         |          |                             |
| BOUILLET Laurence           | BIOSANTE    | Méd interne, gériatrie, chirur gén et méd gén           |           | x        | VILAIN Coriandre            |
| CHANUSSOT Jocelyn           | LJK         | Génie info Automatique et traitmt signal                |           | x        | BASTIN-HAMMOU Malika        |
| CLASTRES Cédric             | GAEL        | Sciences économiques                                    |           | x        | GALLAY Thierry              |
| DESCHAMPS Bérangère         | CERAG       | Sciences de gestion et du management                    |           | x        | DUBOC Carole                |
| DJERIDI Henda               | LEGI        | Mécanique, génie mécanique, génie civil                 | x         |          |                             |
| DUBOC Carole                | DCM         | Physique et chimie de la Terre                          | x         |          |                             |
| GALLAY Thierry              | I.Fourier   | Mathématiques   | x         |          |                             |
| KERFA Sonia                 | ILCEA4      | Études romanes  | x         |          |                             |
| MILET Anne                  | DCM         | Chimie théorique, physique, analytique                  |           | x        | SPANO Monika                |
| MORAND Patrice              | IBS         | Microbiologie Maladie transmissible et hygiène          |           | x        | VANHAVERBEKE Cécile         |
| PARMENTIER Guy              | CERAG       | Sciences de gestion et du management                    |           | x        | DJERIDI Henda               |
| PERRIER Pascal              | GIPSA-Lab   | Génie informatique, automatique et traitement du signal | x         |          |                             |
| TOURANCHEAU Bernard         | LIG         | Informatique  |           | x        | BEAULANDE-BARRAUD Véronique |

### Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

| Elu.e                     | Laboratoire   | Discipline   | Présent.e | Excusé.e | Procuration à             |
|---------------------------|---------------|--|-----------|----------|---------------------------|
| BOUDJADA Nassira          | Institut Néel | Milieux denses et matériaux                              | x         |          |                           |
| BRUN-WAUTHIER Anne-Sophie | CRJ           | Droit privé et sciences criminelles                      | x         |          |                           |
| DECHAMP Gaëlle            | CERAG         | Sciences de gestion et du management                     | x         |          |                           |
| DELAVAL Gwenaël           | LIG           | Informatique   | x         |          |                           |
| DEMEILLIEZ Marie          | LUHCIE        | Histoire et civilisat mondes modernes,contemp            | x         |          |                           |
| DEVYVER Baptiste          | I.Fourier     | Mathématiques  | x         |          |                           |
| EVSTRATOV Alexey          | ILCEA4        | Études slaves et baltes                                  |           | x        | PERRIER Pascal            |
| GALLOT-LAVALLEE Olivier   | G2Elab        | Génie électrique Electronique Photonique ...             | x         |          |                           |
| LANGER Max                | TIMC          | Equipe Gestes médico-chirurgicaux assités par ordinateur | x         |          |                           |
| ORSINI Sarah              | LITT&ArTS     | Langues et littératures anciennes                        |           | x        | DELAVAL Gwenaël           |
| ROME Claire               | GIN           | Physiologie  | x         |          |                           |
| SADOUX Stéphane           | AE&CC         | Aménagement de l'espace, urbanisme                       |           | x        | BRUN-WAUTHIER Anne-Sophie |
| SPANO Monika              | IBS           | Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée       | x         |          |                           |
| TUBBS Emily               | BGE           |  | x         |          |                           |
| VANHAVERBEKE Cécile       | DPM           | Sciences physico-chimiques et ingénierie appl            | x         |          |                           |

## Commission recherche - séance plénière

**Président de séance : Serge Slama, Président du Conseil Académique de UGA**

**Collège C : personnels ingénieurs, admin., techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou ds ses établissements-composantes**

| Elu.e                   | Laboratoire | Discipline | Présent.e | Excusé.e | Procuration à |
|-------------------------|-------------|------------|-----------|----------|---------------|
| <b>GERBAUD Sophie</b>   | BGE         |            |           |          |               |
| <b>LERAT Hervé</b>      | hTAG        |            | x         |          |               |
| <b>REY Benoît</b>       | DGD SI      |            | x         |          |               |
| <b>VIGNAL Laure</b>     | LEGI        |            | x         |          |               |
| <b>VILAIN Coriandre</b> | GIPSA-lab   |            | x         |          |               |

**Collège D : Doctorants**

| Elu.e (T:titulaire S:suppléant) | Laboratoire | Discipline   | Présent.e | Excusé.e | Procuration à          |
|---------------------------------|-------------|--|-----------|----------|------------------------|
| <b>ABADIE Théo (T)</b>          | CRJ         | Droit international  |           | x        | <b>TRAVERSAZ Manon</b> |
| <b>LACHELLO Raphaël (S)</b>     | GRESEC      | Histoire de l'environnement                                |           |          |                        |
| <b>COURSEAUX Moïra (T)</b>      | LPCV        | Biologie cellulaire : Biologie du développement oncogénèse | x         |          |                        |
| <b>HENON Hélène (S)</b>         | LJK         | Mathématiques appliquées                                   |           |          |                        |
| <b>KLEIN Jérémie (T)</b>        | LJK         | Mathématiques et informatique                              | x         |          |                        |
| <b>JONCOURT Pierre (S)</b>      | LEPMI       | Electrochimie  |           |          |                        |
| <b>TRAVERSAZ Manon (T)</b>      | TIMC        | Informatique   | x         |          |                        |
| <b>FABRY Iris (S)</b>           | LIDILEM     | Informatique et Sciences du langage                        |           |          |                        |
| <b>PERROT Manolis (T)</b>       | LJK         | Mathématiques appliquées                                   |           | x        | <b>COURSEAUX Moïra</b> |
| <b>BAI Paul (S)</b>             | AAU         | Archit, arts appliqués, plastiques, spectacle              |           |          |                        |
| <b>SAILLET Angélique (T)</b>    | LJK         | Mathématiques appliquées                                   |           | x        | <b>KLEIN Jérémie</b>   |
| <b>PENNERA Lorraine (S)</b>     | LPCV        | Biologie végétale  |           |          |                        |

**Personnalités extérieures**

| Nommé.e (T:titulaire S:suppléant) | Etablissement        |  | Présent.e | Excusé.e | Procuration à             |
|-----------------------------------|----------------------|--|-----------|----------|---------------------------|
| <b>BORDAS Christian (T)</b>       | CNRS                 |  |           | x        | <b>CHANDEZON Frédéric</b> |
| <b>FIGADERE Bruno (S)</b>         | CNRS                 |  |           |          |                           |
| <b>BOULLE Laetitia</b>            | La Maison de l'Image |  |           |          |                           |
| <b>CHANDEZON Frédéric (T)</b>     | CEA                  |  | x         |          |                           |
| <b>PREJBEANU Lucian (S)</b>       | CEA                  |  |           |          |                           |
| <b>MAGNANI Emanuela</b>           | STMICROELECTRONICS   |  |           |          |                           |
| <b>SORRENTINO Monique (T)</b>     | CHU                  |  |           | x        |                           |
| <b>DUCKI Camille (S)</b>          | CHU                  |  |           | x        |                           |

**Commission recherche - séance plénière**

**Destinataires des convocations pour information**

| <b>Invité</b>                 | <b>Fonction</b>  | <b>Présent</b> | <b>Excusé</b> |
|-------------------------------|--|----------------|---------------|
| <b>Yassine Lakhnech</b>       | <b>Président de l'UGA</b>  |                |               |
| <b>Anne-Catherine Favre</b>   | <b>Vice-présidente du Conseil d'administration</b>                           |                |               |
| <b>David Déchenaud</b>        | <b>Vice-président en charge de la formation</b>                              |                |               |
| <b>Sabine Lavorel</b>         | <b>Vice-présidente Transformation écologique</b>                             |                |               |
| <b>Christine Verdier</b>      | <b>Vice-présidente des ressources humaines</b>                               |                |               |
| <b>Hervé Courtois</b>         | <b>Vice-président appui au pilotage, projets structurants et patrimoine</b>  |                |               |
| <b>Invités permanents</b>     |  |                |               |
| <b>Philippe Roux</b>          | <b>Vice-président recherche UGA</b>  | x              |               |
| <b>Julie Sorba</b>            | <b>Vice-présidente recherche en sciences humaines et sociales</b>            | x              |               |
| <b>Philippe Marin</b>         | <b>Chargé de mission Recherche, Partenariats, International ENSAG</b>        |                | x             |
| <b>Gilles Bastin</b>          | <b>Directeur de la recherche à l'IEP</b>                                     |                | x             |
| <b>Lorena Anghel</b>          | <b>Vice-présidente recherche et du Conseil Scientifique Grenoble INP-UGA</b> |                | x             |
| <b>Jean-François Poisson</b>  | <b>Directeur pôle CBS</b>  | x              |               |
| <b>Nadia El Kissi</b>         | <b>Directrice pôle PEM</b>   |                | x             |
| <b>Pierre Beck</b>            | <b>Directeur pôle PAGE</b>   | x              |               |
| <b>Gwen Salaun</b>            | <b>Directeur pôle MSTIC</b>  | x              |               |
| <b>Amélie Artis</b>           | <b>Directrice pôle PSS</b>   | x              |               |
| <b>Nicolas Mathieu</b>        | <b>Directeur pôle SHS</b>  | x              |               |
| <b>Pierre Lemonde</b>         | <b>Directeur du Collège Doctoral</b>   |                | x             |
| <b>Jérémie Prétet</b>         | <b>Directeur DGD RIV</b>   | x              |               |
| <b>Vanessa Delfau</b>         | <b>Directrice adjointe DGD RIV</b>   | x              |               |
| <b>Martine Fiodorov</b>       | <b>Directrice DAPAR - DGD RIV</b>  |                |               |
| <b>Véronique Boudaud</b>      | <b>Admin. Rech. DGD RIV - Vice-présidence recherche</b>                      | x              |               |
| <b>Carole Musset</b>          | <b>Admin. Rech. DGD RIV - Référente Pôles MSTIC et PAGE</b>                  | x              |               |
| <b>C.Kada, C. Desplanques</b> | <b>Directrice, directrice adjointe DGD RH</b>                                |                | x             |

# Ordre du jour

- Point d'information par la Vice-présidence recherche et innovation
- Relevé décisions CR du 6 juin
- Renouvellement direction Ecoles Doctorales
- Appel Equipements scientifiques 2025
- Soutien manifestations scientifiques G-INP-UGA / UGA
- Règlement intérieur Unités de recherche
- Processus renouvellement direction des structures de recherche
- Evaluation HCERES
- Key-Labs
- Participation à des Groupes de travail
- Questions diverses



# **Point d'information par le Vice-président recherche et innovation**

# Chargé de mission « Valorisation en SHS »

Au sein de la Vice-présidence Recherche & Innovation,  
en lien avec la Vice-présidente Recherche en SHS  
et avec l'appui de la DGD RIV

**Pierre Thibault, physicien, Professeur à l'UFR PHITEM et chercheur au Laboratoire Interdisciplinaire de Physique, LIPhy,**  
a été nommé pour 1 an sur la fonction de,

## Chargé de mission « Valorisation en SHS » :

- Réaliser une cartographie (i) des dispositifs de valorisation susceptibles d'accueillir les SHS et (ii) des projets existants de valorisation en SHS ;
- Identifier les leviers pour rendre plus attractifs et accessibles aux EC-C en SHS les dispositifs de valorisation en lien avec le PUI et les autres structures (SATT, Floralis, etc.).
- Représenter la Vice-présidente Recherche en SHS dans des comités.

*Gaëlle Dechamp : pourquoi un physicien va-t-il représenter les SHS ?*

*Julie Sorba : Pierre Thibault a passé une grande partie de sa carrière au CNRS innovation et connaît très bien l'écosystème de l'innovation. Il va mettre son expérience de physicien en innovation au service des SHS. Cela fait partie d'un projet qui nous tient à cœur, d'essayer de faire dialoguer les deux grands secteurs académiques qui constituent l'UGA.*

## DISCUSSION

Benoît Rey : qu'est-ce que le PUI ?

Julie Sorba : le PUI, pôle universitaire d'innovation a fêté ses 1 an le 10 décembre 2024. C'est un gros projet lauréat de France 2030 dans lequel on a créé 5 filières d'innovation et dans lesquelles les SHS ont toute leur place. Nous allons d'ailleurs rentrer prochainement un projet SHS dans la filière numérique.

Benoît Rey : comment définiriez-vous la valorisation ? D'après la définition du petit Larousse il s'agit de la financerisation ou « marchandisation » de la recherche.

Julie Sorba : la valorisation est l'apport de valeur dans la société. Elle n'est pas que marchande, commerciale et financière. Ce peut être du soutien aux politiques publiques, du conseil auprès des collectivités qui ont grand besoin de notre éclairage parce que cela fait partie des missions de l'université.

## UGA Partenaire ou partie prenante

Phase 1 : UGA membre ou PP de 11 consortia

Les évolutions des habitats et modes de vie : NUEE (ENSAN), REMODEL (Rouen)

L'impact social et sociétal de la pratique sportive : SITI-Sport (Rennes)

La question du travail : WI-CAREs (UB), ARTIS (CNAME), IA Lab (Saclay)

L'évolution des démocraties : DemoCis (Lille)

Les âges de la vie : SOCLE (UCA)

Les civilisations et les troubles géopolitiques : MEMO (AMU)

Les conséquences du changement climatique : FORESEE (UGA)

La préservation du patrimoine culturel : HERMES (USN)

Phase 2 : UGA membre ou PP de 7 consortia (41 candidats, 17 sélectionnés)

les 6 en jaune et UGA a rejoint le consortium PRODEMO (Sciences Po Paris)

## UGA Partenaire ou partie prenante

Résultat (6 lauréats) :

- UGA porteur consortium FORESEE
- UGA membre du consortium DemoCis
- UGA partie-prenante du consortium HERMES
  - **DEMOCIS** L'évolution des démocraties : Lille (DemoCIS : *Démocraties, citoyenneté et institutions face aux transformations des espaces publics*).
  - **HERMES** La préservation du patrimoine culturel : USN (*Heritage in the Making: Emerging Strategies*)

=> Si vague 2, UGA repartira avec les 4 consortia non sélectionnées en vague 1.

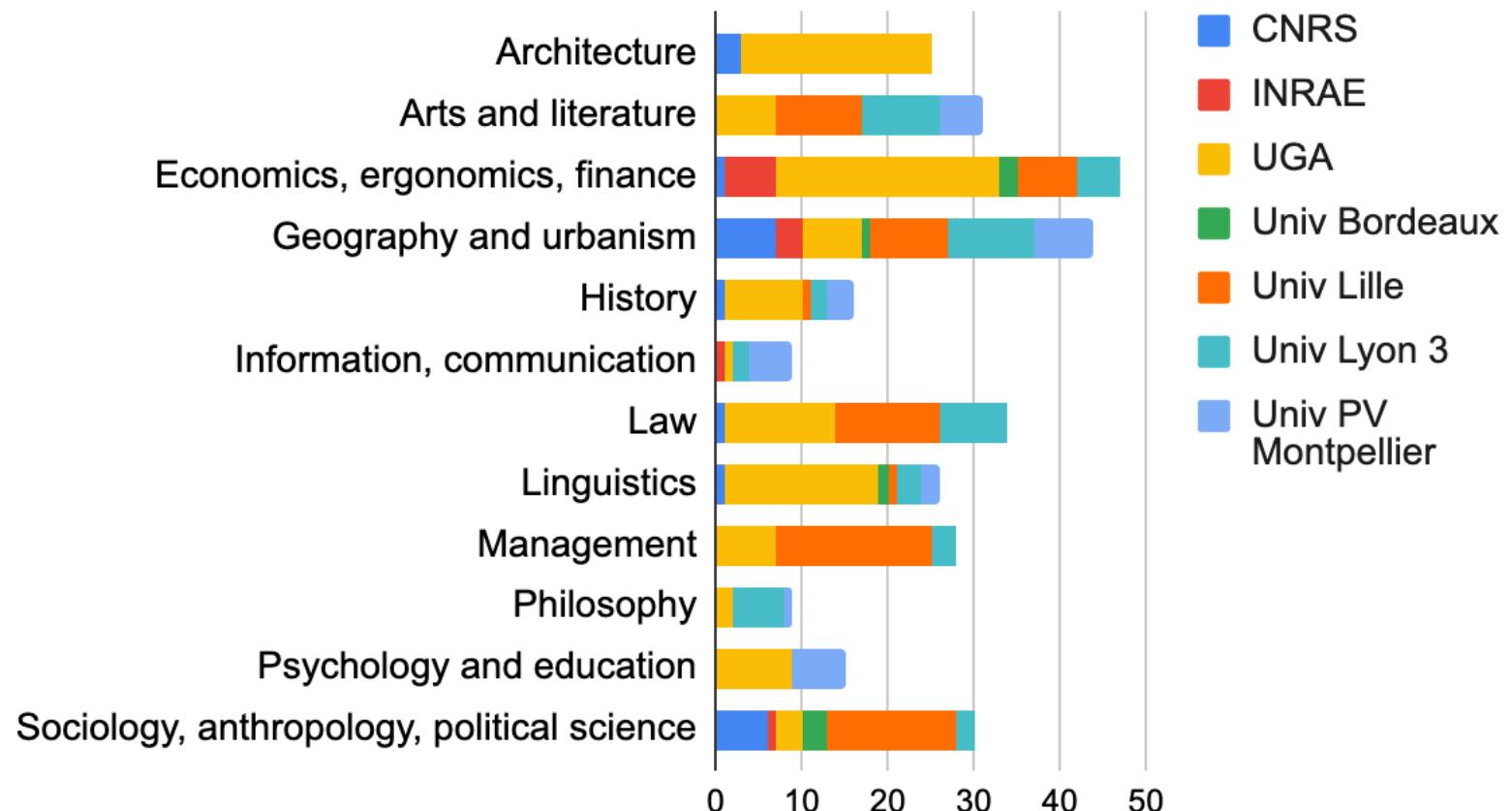
# FORESEE



- Les conséquences du changement climatique : FORESEE (4C) *Vivre avec les CCC : éclairer et construire les fondations d'un Contrat social.*
- Partenaires : Lille, Lyon 3, INRAe, CNRS, UPVM, UB
- 30 PP : acteurs publics, institutionnels, privés (dont INRIA et CEA)
- 323 EC-C, 52 laboratoires, 9 millions d'euros, 7 ans, 84 millions d'apport
- Portage scientifique : Amélie Artis (PACTE) & Caroline Rossi (ILCEA4)
- Pilotage institutionnel : Julie Sorba (VP R SHS)

# Structurer la communauté SHS

## Disciplines within FORESEE



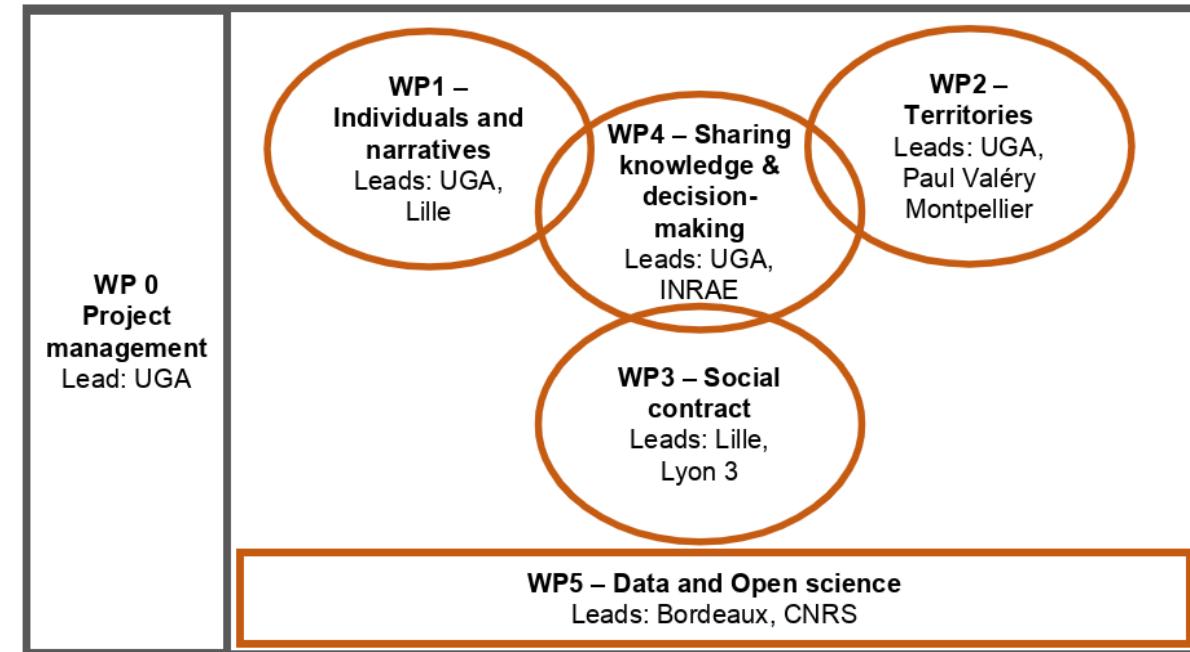
# FORESEE :

## structuration scientifique

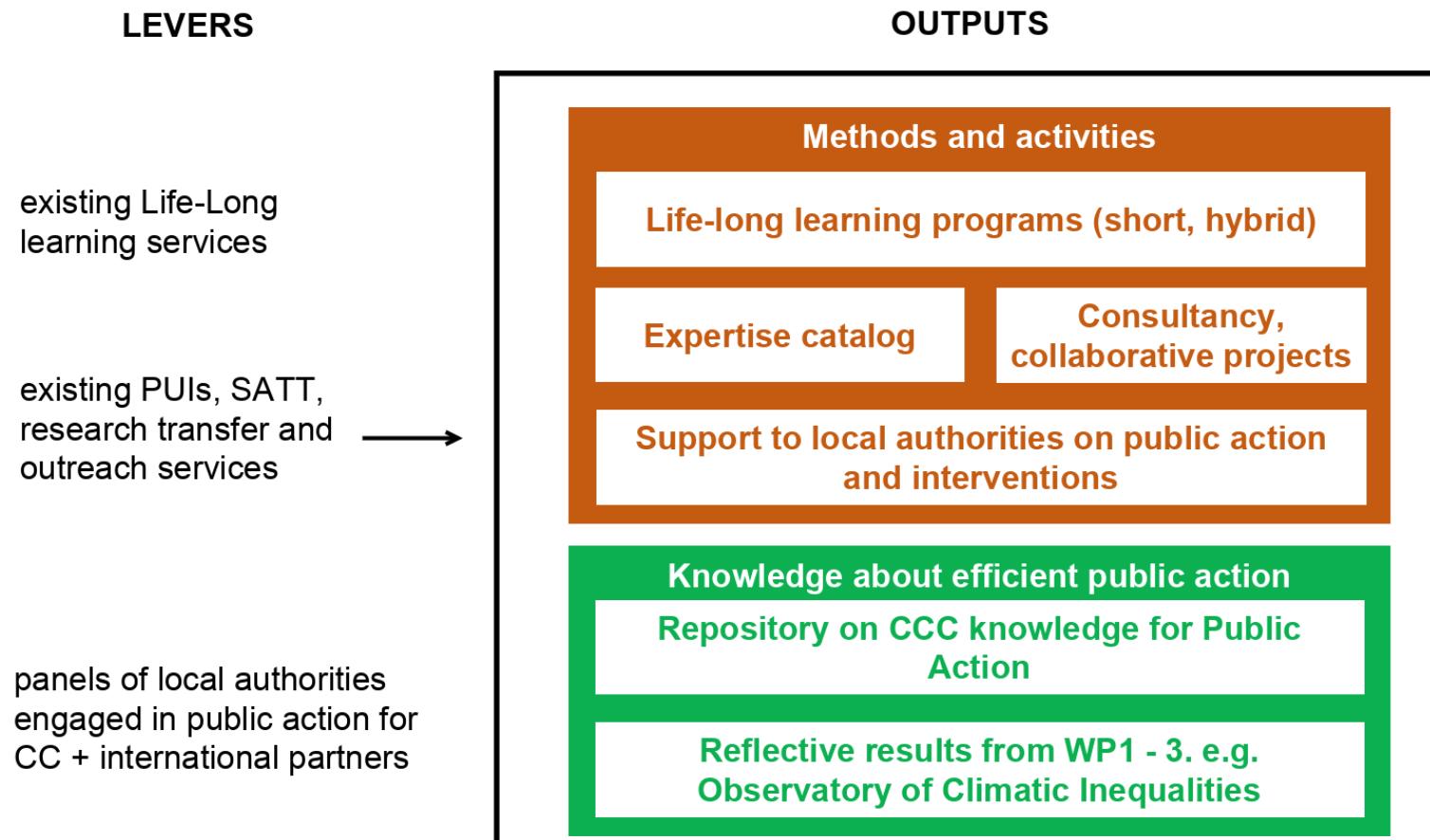
**Axis 1: Individuals facing climate change: emotions, discourse, prospective narratives**

**Axis 2. Actors, organizations and vulnerable territories facing climate change: resistance, adaptation, resilience**

**Axis 3: CCC as a challenge to the social contract: (in)equalities, (in)justices**



# FORESEE : livrables



# FORESEE : actualités



- Post LinkedIn
- Actu UGA <https://bit.ly/49KVyxu>
- Réunion de lancement : **début avril**





# Approbation relevé de décisions CR plénière – 6 juin 2024

---

**Le relevé de décisions de la séance  
en formation plénière de la  
commission recherche du cac de  
l'UGA du 6 juin 2024 est mis au vote  
des conseillers.**

## Approuvez-vous le relevé de décisions de la CR du 6 juin 2024 ?

Résultat du vote anonyme :

|  |    |
|--|----|
| Membres en exercice                          | 47 |
| Membres présents                             | 28 |
| Membres représentés                          | 15 |
| Nombre de votants                            | 43 |
|  |    |
| Voix favorables                              | 32 |
| Voix défavorables                            | 0  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 11 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la CR du 6 juin 2024.

# Direction écoles doctorales



---

# 1. Proposition Nouvelle Direction ED SHPT (vote)

École doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire – ED 454



- ~ 270 inscrits, ~ 36 soutenances annuelles
- ~ 110 HDR
- 11 unités de recherche
- **15 spécialités** : Sociologie, Sociologie industrielle, Sciences de l'éducation, Psychologie sociale et expérimentale, Psychologie clinique et pathologique, Psychologie du travail et ergonomie, Architecture, Histoire, Histoire de l'Art, Epistémologie, Histoire des sciences et techniques, Science politique, Urbanisme, Science du territoire, Géographie

## Directrice sortante

Véronique Beaulande-Barraud

*Professeure UGA*

- Véronique Beaulande-Barraud, Directrice depuis le septembre 2020, souhaite être remplacé à la Direction de l'ED SHPT à compter du 15 octobre 2024.

# 1. Proposition Nouvelle Direction ED SHPT (vote)

École doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire – ED 454

## Procédure

- **Appel à candidatures** le 31 janvier 2024 auprès des HDRs de l'ED
- Réception d'une candidature : Christine Jeoffrion, professeure de psychologie du travail et des organisations, membre du LIP/PC2S.
- Audition par le Conseil de l'ED SHPT le 12 juin 2024
- Vote sur la candidature pour la nouvelle direction :
  - élue à l'unanimité des votants
- Audition par le Conseil CED le 10 octobre 2024
  - Élue à l'unanimité des votants

# **1. Proposition Nouvelle Direction ED SHPT (vote)**

**École doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire – ED 454**



## **CV de Christine Jeoffrion**

**Professeure des Universités, Psychologie du travail et des organisations, LIP/PC2S.**

### **Formation**

- Doctorat de Psychologie, Université Paris X – Nanterre 1990
- Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Nantes 2013

### **Parcours professionnel**

- Maître de Conférences, Université de Nantes 1993-2020
  - Classe exceptionnelle (CNU), qualifiée 2 fois aux fonctions de PU
- Professeure des Universités, UGA, première classe depuis 2023 2020
  - PEDR (2014-2022) - RIPEC (2023-2026)

# 1. Proposition Nouvelle Direction ED SHPT (vote)

École doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire – ED 454



## CV de Christine Jeoffrion

Professeure des Universités, Psychologie du travail et des organisations, LIP/PC2S.

### Encadrements – Production scientifique

- Thèmes de recherche : Identification des facteurs de risques et de vulnérabilité dans le domaine de la santé mentale et physique au sein des organisations ; Déterminants individuels, collectifs et organisationnels de la qualité de vie au travail ; Prévention des risques et accompagnement du changement individuel, groupal et organisationnel visant une meilleure qualité de vie au travail
- Direction de 9 thèses financées, dont 4 soutenues, et 5 en cours ; une quinzaine de mémoires encadrés chaque année ; encadrement de nombreux stages de M2
- Participation à une trentaine de jurys de thèses dont 10 en tant que présidente et 22 en tant que rapporteure
- Participation à une dizaine de CSI dont 10 en tant que présidente et 7 externes à l'UGA
- Co-direction de 3 ouvrages, direction de trois numéros spéciaux de revues, autrice d'une cinquantaine d'articles et d'une trentaine de chapitres
- Une dizaine de conférences invitées dans des congrès internationaux et environ 150 communications dans des congrès internationaux et nationaux
- Une vingtaine de contrats de recherche
- Nombreuses invitations par des partenaires non académiques (Préventica, semaine de la santé mentale, ...)

# 1. Proposition Nouvelle Direction ED SHPT (vote)

École doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire – ED 454

## CV de Christine Jeoffrion

Professeure de psychologie du travail et des organisations, membre du LIP/PC2S

### Administration de la recherche

- **Local (Grenoble)**
  - Membre du bureau du LIP/PC2S, responsable de l'axe « Risques et accompagnement au changement » depuis 2020
  - Responsable du Master Psychologie – Parcours « Psychologie du travail et ergonomie » depuis 2021
  - Responsable du Diplôme Inter-Universitaire « Management psychologique des organisations » (UGA et Lyon 2) depuis 2022
  - Membre du conseil d'orientation scientifique de plusieurs projets interdisciplinaires de grande envergure : PacBot- Planification des Actions d'un CoBOT adaptées aux variabilités humaines (ANR), CDP BOOT - Cross Disciplinary Project : roBOts for real wOrld interactTion ...
  - Vice-Présidente du GREPSYT (Groupe de Recherche d'Ergonomie et de Psychologie du Travail Rhône-Alpes).
- **National**
  - Membre titulaire du CNU (2024-2028) et 2019 (en tant que MCF)
  - Membre expert HCERES depuis 2023
  - Membre du Conseil scientifique de la MSH Val de Loire (2023-2028)
  - Expertises pour des instances nationales (ANRT, CPP, ...)
  - Secrétaire générale de l'AEPU (2008-2010)
- **International**
  - Expertises de projets de recherche pour des structures internationales (FRQSC, Québec, ...)
  - Organisation de nombreux colloques internationaux
  - Investissement au sein d'organisations scientifiques internationales.

# **1. Proposition Nouvelle Direction ED SHPT (vote)**

**École doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire – ED 454**

## **Motivations**

### **Formation et valorisation de la recherche**

Un intérêt qui n'est pas nouveau :

Candidature en mars 2022 aux conseils de composantes et du collège des études doctorales.

Projet de recherche sur l'encadrement doctoral qui se concrétise suite à une ANR qui n'a pas donné lieu à un financement : proposer un outil d'accompagnement de l'encadrement doctoral à destination des encadrants et des doctorants et accompagner sa mise en place.

### **Préparation à l'insertion professionnelle des doctorants**

Participation régulière aux Journées Portes Ouvertes, Forum des poursuites d'études, Salons de l'étudiant, etc.

Journée de la formation professionnelle de l'UGA, le 11 avril 2024.

Participation aux Ateliers collectifs Ouvrez l'œil - Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle, le 5 mai 2023.

### **Plusieurs formations déjà suivies :**

**Formation sur les violences sexuelles et sexistes**, IUT Grenoble, le 12 février 2024.

**Formation à la RGPD** : Grands principes et bonnes pratiques de la protection des données personnelles, Collège doctoral, Université Grenoble Alpes, le 14 novembre 2023.

**Les doctorats en co-tutelle** : Collège doctoral, Université Grenoble Alpes, le 18 octobre 2023.

# 1. Proposition Nouvelle Direction ED SHPT (vote)

## École doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire – ED 454

### Projet

#### L'École doctorale

- Faire encore mieux connaître le fonctionnement de l'ED au sein de l'environnement universitaire afin de la rendre encore plus proche.
- Veiller au maintien des spécificités des disciplines tout en offrant un cadre partagé

#### La formation

- Veiller au maintien d'un bon niveau de formation des futurs doctorant·es lors des recrutements
- Veiller à l'ajustement entre les contenus de formations proposées et les besoins des doctorant·es
- Offrir si besoin une formation rapide sur ADUM à destination des doctorant·es et de leurs directeurs·trices de thèse
- Favoriser la science ouverte, le respect de l'éthique de la recherche

#### La qualité de vie et des conditions de travail

- Veiller à la santé des doctorant·es et des encadrant·es
- Veiller à ce que les directions de thèse se passent du mieux possible  
Une réflexion pourra être menée sur l'organisation des CSI

#### L'insertion professionnelle des docteur·es

- Préparer les doctorants à la diversité des insertions professionnelles ; travailler avec la DOIP et le collège doctoral

Livrables : vadémécums, etc.

## DISCUSSION

*Philippe Roux : quelles sont les conditions de travail et de vie des étudiants ?*

*Christine Jeoffrion : je suis intronisée depuis le mois d'octobre sur les problématiques. J'ai rencontré beaucoup d'étudiants, de directions de recherche et quelques directions de laboratoires. Il me paraît très important de mener ces entretiens avec les doctorants. Cette disponibilité est importante.*

*Philippe Roux : combien y a-t-il de doctorants au sein de l'ED ?*

*Christine Jeoffrion : nous comptons 250 doctorants, 11 laboratoires et 15 spécialités.*

**La Commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 30 janvier 2025, est invitée à donner un avis sur la proposition de direction de l'ED SHPT.**

## Approuvez-vous la nomination de Christine Jeoffrion à la direction de l'ED SHPT?

Résultat du vote anonyme :

|  |    |
|--|----|
| Membres en exercice                          | 47 |
| Membres présents                             | 28 |
| Membres représentés                          | 15 |
| Nombre de votants                            | 43 |
|  |    |
| Voix favorables                              | 41 |
| Voix défavorables                            | 0  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 2  |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la nomination de Christine Jeoffrion à la direction de l'ED SHPT.

# Nouvelle Codirection ED SJ

École doctorale Sciences Juridiques

- ~ 107 inscrits, ~ 21 soutenances annuelles
- 4 HDR
- 3 unités de recherche : CRJ, CESICE et CERDAP2
- 9 spécialités : Administration Publique, Droit Européen, Droit International, Droit Pénal, Droit Privé, Droit Public, Droits de l'Homme, Histoire du Droit, Sécurité Internationale et Défense, Sciences juridiques.

## Binôme de candidats pour une codirection

Michel FARGE  
(sortant)

*Professeur des universités (droit privé)  
Coresponsable du master Droit notarial*

Nicolas KADA  
(pour succéder à Sabine LAVOREL)  
*Professeur des universités (droit public)  
Codirecteur du GIS GRALE*

# Nouvelle Co-Direction ED SJ

École doctorale Sciences Juridiques

## Procédure

- **Appel à candidatures** le 22/01/2024 auprès des HDRs de l'ED
- Audition par le Conseil de l'ED le 9 février 2024 et vote sur la candidature pour la nouvelle direction aux côtés de Michel FARGE
  - Nicolas Kada : Elu à l'unanimité des votants (23 votants)
- Nicolas Kada est proposé par le conseil de l'ED SJ comme nouveau co-directeur de l'ED SJ. Cette candidature est approuvée par le Conseil du CED le 13 juin 2024.

## Projet

- Renforcer les interventions de l'EDSJ dans les années de M2 afin de promouvoir le doctorat en droit et tous ses débouchés professionnels
- Mieux articuler la journée de rentrée du collège des écoles doctorales et un temps dédié aux seuls doctorants de l'EDSJ pour promouvoir un double sentiment d'appartenance à l'UGA et à la communauté scientifique des chercheurs et enseignants-chercheurs en droit
- Œuvrer en faveur d'un enrichissement du catalogue des formations proposées aux doctorants en droit afin de veiller à entendre leurs appréciations et toujours mieux répondre à leurs attentes
- Faire évoluer les représentations sur les CSI : sortir d'une logique de rendez-vous contraints pour aller vers de véritable moments d'échange entre l'ED, les labos, les doctorants et leurs directeurs de thèse et lutter ainsi contre les abandons.
- Contribuer pleinement aux activités et instances du collège doctoral, en garantissant une présence constante par le biais de la codirection

## DISCUSSION

*Moïra Courseaux : je n'ai pas compris le sens de la formule « faire évoluer les représentations sur les CSI. » Je n'ai pas compris dans quel objectif on a intégré tout le monde ?*

*Serge Slama : le CSI a évolué. Le directeur de thèse est réintégré au sein du CSI ce qui modifie l'organisation, dans la mesure où le directeur de thèse doit désormais être présent à tous les CSI de ses doctorants, ce, sur un temps restreint, puisque le CSI se déroule en trois temps. L'objectif est de faire du CSI un moment réellement bénéfique pour le doctorant dans l'avancement de sa thèse. Par ailleurs, le CSI s'inscrit désormais dans une logique de suivi régulier jusqu'à la soutenance, permettant de mieux accompagner la progression du doctorant tout au long de son parcours doctoral.*

*Moïra Courseaux : je ne comprends pas la formule « pour aller vers de véritables moments d'échange entre l'ED, les laboratoires, les doctorants et leurs directeurs de thèse ... » En fait, c'est entre les mains du CSI et du doctorant en présence de la direction, en partie ; il n'y a pas une personne qui représente l'ED, une qui représente le laboratoire ?*

*Violaine Bigot : les rapports de CSI circulent, notamment lorsqu'il y a une difficulté. C'est un élément de transmission et de discussion.*

*Véronique Beaulande-Barraud : je n'ai pas compris le 4 HDR. Il me semble que la donnée utile est le nombre d'encadrants.*

*Serge Slama : on a assez peu de MCF HDR dans la fac de droit. On essaye d'inciter les collègues, la plupart des femmes, à soutenir leur HDR et cela fonctionne.*

**La Commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 30 janvier 2025, est invitée à donner un avis sur la proposition de codirection de l'ED SJ.**

## Approuvez-vous la proposition de codirection de l'ED SJ ?

Résultat du vote anonyme :

|  |    |
|--|----|
| Membres en exercice                          | 47 |
| Membres présents                             | 28 |
| Membres représentés                          | 15 |
| Nombre de votants                            | 43 |
|  |    |
| Voix favorables                              | 32 |
| Voix défavorables                            | 0  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 11 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la nomination de Nicolas Kada à la codirection de l'ED SJ.



# Appel équipement scientifique 2025

# **Avis sur les propositions de classement/financement des pôles de recherche pour l'AàP Equipements scientifiques**

AAP 2025

# Mise en place du dispositif et calendrier

**Appel à projets destiné au financement d'équipements scientifiques significatifs, et dans toute la mesure du possible, mutualisés.**

**Appel initialement Grenoble INP – UGA**

**Février 2022**

- Discussion lancée en « GT accompagnement des porteurs de projet » de la CR
- Discussion en CR
- Travail sur le texte de l'appel (échange GT CR/pôles)

**Mars 2022**

- Présentation en VPR&I, Directoire UGA
- Validation en CR de la lettre de cadrage de l'appel commun

**Lancement campagne 2023 en avril 2022**

- 22 septembre 2022 : validation par la CR des propositions de financement UGA
- 23 février 2023 : validation par la CR de la lettre de cadrage de l'appel équipements scientifiques 2024

**Lancement campagne 2024 en février 2023**

- 22 juin 2023 : validation par la CR des propositions de financement UGA

# Présentation du dispositif

## Cadrage budgétaire

Montant du soutien alloué compris entre 10 000 et 300 000 € HT. Pour les projets d'un montant supérieur à 200 000€, les niveaux de mutualisation et de co-financement seront des critères primordiaux.

## Eligibilité

- Eligibles : l'achat d'équipements, les demandes de jouvence ou de renouvellement de matériels.
- Non éligibles : frais d'infrastructure, de maintenance du (ou des) matériel(s), moyens en ressources humaines associés.

## Critères de sélection

- Parangonnage local et national démontrant l'originalité du projet d'achat d'équipement.
- Impact scientifique de l'acquisition de l'équipement et son aspect transformant.
- Viabilité de l'équipement.
- Impact environnemental d'utilisation de l'équipement (consommation énergies et fluides...)
- Taux d'utilisation de l'équipement selon les volets recherche, formation, valorisation.
- Co-financement, effet de leviers
- Niveau de mutualisation de l'équipement
- Impact environnemental de l'utilisation de l'équipement (consommation énergies et fluides...).
- Pour un financement Grenoble INP, adéquation aux thématiques scientifiques relevant du périmètre de l'Institut d'Ingénierie et de Management

# Calendrier de l'appel 2025

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| 13 mars 2024                | Lancement de l'appel à projets   |
| 29 mars 2024                | Date limite de soumission des déclarations d'intention   |
| Du 4 avril au 29 avril 2024 | Construction du dossier de candidature avec l'accompagnement d'un directeur scientifique de Grenoble INP - UGA ou d'un pôle de recherche |
| 30 avril 2024               | Date limite de soumission des candidatures   |
| Du 6 mai au 6 juin 2024     | Phase d'expertise par les pôles de recherche et les directeurs scientifiques de Grenoble INP - UGA                                       |
| 11 octobre 2024             | Passage en Directoire élargi UGA   |
| 23 octobre 2024             | Diffusion des résultats UGA sous réserve de validation par la CR   |
| 30 janvier 2025             | Commission de la Recherche de l'UGA  |

# Données chiffrées

## UGA

**Financement total liste principale : 744,6 k€**

Nombre de projets en liste principale

- CBS : 6
- PAGE : 1
- PEM : 1
- PSS : 1
- SHS : 3

Nombre de projets non financé : 7 (3 CBS, 1 PAGE, 2 PEM, 1 SHS)

## Grenoble INP – UGA

**Financement total liste principale : 637,4 k€**

Nombre de projets en liste principale :

- MSTIC : 3 projet
- PAGE : 4 projets
- PEM : 7 projets

Nombre de projets en liste complémentaire : 1 projet (PEM)

# Résultats Pôle CBS - UGA

| <b>Unité de recherche</b> | <b>Porteur</b> | <b>Résultat et montant de la subvention</b> | <b>Titre du projet</b>  |
|---------------------------|----------------|---|---|
| LCBM                      | F              | LP UGA – 25 k€                              | Spectroscopie Mössbauer : un outil puissant pour sonder le Fer  |
| IAB                       | H              | LP UGA – 140 k€                             | Achat d'un microscope couplant microscopie confocale et TIRF pour l'analyse dynamique des métabolismes cellulaires intracellulaires |
| HTAG                      | H              | LP UGA – 35 k€                              | Traitement et stockage de l'eau pour abreuver les rongeurs de l'animalerie centrale de l'UGA.                                       |
| IAB                       | H              | LP UGA – 17 k€                              | Analyser le transcriptome, l'épigénome et le protéome à l'échelle de la cellule unique.   |
| TIMC                      | F              | LP UGA – 195 k€                             | Plateforme CRESI d'analyse du mouvement humain  |
| CIC                       | H              | LP UGA – 50 k€                              | Plateforme d'investigation humaine et de biobanking au Centre de Recherche en Santé Intégrative (CReSI)                             |

# Résultats Pôle PAGE - UGA

| Unité de recherche | Porteur | Résultat et montant de la subvention | Titre du projet   |
|--------------------|---------|--------------------------------------|---|
| Isterre            | F       | LP UGA – 20 k€                       | Achat d'un système d'acquisition rapide pour le LA-ICP-MS de la plateforme IMAP (ISTerre) |

# Résultats Pôle PEM - UGA

| Unité de recherche | Porteur | Résultat et montant de la subvention | Titre du projet  |
|--------------------|---------|--------------------------------------|--|
| LIPHY              | H       | LP UGA – 100 k€                      | Distribution de références de fréquences optiques<br>(Métreologie de fréquences pour applications locales à internationales) |

# Résultats Pôle PSS - UGA

| <b>Unité de recherche</b> | <b>Porteur</b> | <b>Résultat et montant de la subvention</b> | <b>Titre du projet</b>  |
|---------------------------|----------------|---|---|
| AE&CC                     | H              | LP UGA – 48 k€                              | Laboratoire d'essais pour matériaux bio et géo-sourcés (LEM-BG) |

# Résultats Pôle SHS - UGA

| <b>Unité de recherche</b> | <b>Porteur</b> | <b>Résultat et montant de la subvention</b> | <b>Titre du projet</b>   |
|---------------------------|----------------|---|--|
| MaCI                      | F              | LP UGA – 31 k€                              | Système d'équipement audio-visuel de la plateforme expérimentale UX LAB à la MACI.                           |
| MSH Alpes                 | H              | LP UGA – 66,4 k€                            | Renouvellement de matériel pour la plateforme SCREEN et équipement de la PUD-GA                              |
| LPNC                      | F              | LP UGA – 17,2 k€                            | Le développement (a)typique de la parole et de ses interactions avec les habiletés langagières et cognitives |

# Résultats Pôle MSTIC – Grenoble INP - UGA

| Unité de recherche | Porteur | Résultat et montant de la subvention | Titre du projet  |
|--------------------|---------|--------------------------------------|--|
| GIPSA-LAB          | F       | LP Grenoble INP-UGA – 60 k€          | Cobot de réhabilitation modulable  |
| LCIS               | H       | LP Grenoble INP - UGA – 58 k€        | Banc d'analyse de sécurité matérielle pour les circuits intégrés et objets connectés |
| LJK                | H       | LP Grenoble INP - UGA – 15 k€        | Renouvellement postes fixes chercheurs   |

# Résultats Pôle PAGE – Grenoble INP - UGA

| Unité de recherche | Porteur | Résultat et montant de la subvention | Titre du projet   |
|--------------------|---------|--------------------------------------|---|
| IGE                | H       | LP Grenoble INP-UGA – 23 k€          | Chambre climatique très basse température.  |
| IGE                | H       | LP Grenoble INP-UGA – 13 k€          | RainViet : Analyse de la Variabilité de la Microphysique des Précipitations dans le Sud du Vietnam  |
| LEGI               | F       | LP Grenoble INP - UGA – 37 k€        | Jouvence canal à houle du LEGI  |
| LPSC               | H       | LP Grenoble INP - UGA – 23,4 k€      | Amélioration de bancs de test détecteurs alpha et gamma avec sources radioactives, dont un banc alpha à résolution spatiale submillimétrique avec système de positionnement universel utilisable sur accélérateurs. |

# Résultats Pôle PEM – Grenoble INP – UGA

| <b>Unité de recherche</b> | <b>Porteur</b> | <b>Résultat et montant de la subvention</b> | <b>Titre du projet</b>  |
|---------------------------|----------------|---|---|
| CMTC                      | F              | LP Grenoble INP - UGA – 100 k€              | Système couplé EBSD/EDS pour FIB plasma   |
| CROMA                     | H              | LP Grenoble INP - UGA – 65 k€               | Développement de l'instrumentation dédiée à la caractérisation hyperfréquence sous pointes  |
| G2ELAB                    | H              | LP Grenoble INP - UGA – 60 k€               | Remplacement pour maintien en conditions opérationnelles, des sources de puissance du simulateur de champ du Laboratoire de Métrologie Magnétique en Champ Faible (LMMCf), un instrument majeur pour l'équipe de recherche technologique (ERT) du G2Elab. |
| NEEL                      | H              | LP Grenoble INP - UGA – 70 k€               | Un banc de résonance ferromagnétique de nouvelle génération pour les films ultraminces d'oxydes magnétiques   |
| Pheliqs                   | F              | LP Grenoble INP - UGA – 20 k€               | Croissance d'interfaces épitaxiales de haute pureté dans des hétérostructures de matériaux quantiques   |
| Pheliqs                   | H              | LP Grenoble INP - UGA – 35 k€               | Générateur radiofréquence pour la synthèse de matériaux et de cristaux par chauffage inductif.  |
| SIMaP                     | H              | LP Grenoble INP - UGA – 58 k€               | Plateforme de nanoindentation rapide pour cartographies de propriétés mécaniques locales  |

# Résultat Liste complémentaire Grenoble INP-UGA

| Pôle | Unité de recherche | Porteur | Résultat et financement prévu si le projet se fait | Titre du projet                                      |
|------|--------------------|---------|--|--|
| PEM  | CMTC               | H       | LC Grenoble INP-UGA                                | Upgrade Microscope Électronique à Transmission (MET) |

## DISCUSSION

Serge Slama rappelle que tout membre élu de la CR et candidat à l'appel ne pourra participer au débat et prendre part au vote.

Coriandre Vilain : comment se fait-il que CBS ait classé C le dossier du CIC ?

Jean-François Poisson : le CRESI est un projet important, techniquement un bâtiment tout neuf, mais qui ne répondait pas complètement aux critères de l'appel. Il ne remplissait pas toutes les cases classiques ce qui explique cette évaluation des conseillers. Il est toutefois fondamental de soutenir financièrement un bâtiment pour qu'il puisse avoir un peu d'équipement.

Coriandre Vilain : je n'ai pas compris l'argumentaire des 3 sur 4 pour les SHS et la notion de projet stratégique.

Julie Sorba : la MaCI et la MSH-Alpes font partie des priorités stratégiques et scientifiques du site de l'UGA de soutien aux plateformes en SHS. Le GIPSA-Lab n'a pas été sélectionné car il ne rentrait pas dans ces critères. Le plan stratégique de l'établissement a été voté en Cac plénier dans la précédente mandature puis adopté en CA. Il est disponible sur l'intranet.

Bérengère Deschamps : il n'y a pas de laboratoire en SHS sous tutelle de l'UGA et de Grenoble INP-UGA ?

Julie Sorba : pour l'instant Grenoble INP-UGA concentre ses moyens sur les 3 pôles PEM, MSTIC et PAGE. Le fait qu'il soit tutelle associée du CERAG permettra de rebattre les cartes le jour où le CERAG demandera un grand équipement et cela relèvera du pôle PSS.

Philippe Roux : en amont de l'évaluation, une répartition est effectuée entre Grenoble INP-UGA et l'UGA afin d'éviter les doublons.

Julie Sorba : le LIPhy a été servi par l'UGA en contrepartie Grenoble INP-UGA a soutenu 4 projets dans le pôle PAGE.

Philippe Roux : si on revient sur le calendrier j'apprécie ce dispositif qui ne limite pas à de l'évaluation mais qui implique aussi un accompagnement des porteurs de projet avec une intention et un retour sur les lettres d'intention.

Claire Rome : pour revenir sur un point que vous aviez abordé lors de votre candidature qui concernait les personnes, est-ce que les besoins en ressources humaines seront pris en compte dans le processus de sélection ?

Philippe Roux : nous sommes sur un appel existant lancé en 2024 et finalisé avant mon arrivée, mais, dans la volonté de transformer notre financement de la recherche, nous allons faire différemment. J'aimerais que l'on puisse intégrer de la RH dans ce type de proposition. J'aimerais moins d'achats et plus de réparations sur les équipements. Nous discutons avec les pôles sur cette refonte des projets de recherche.

Julie Sorba : nous demandons aux personnes d'être vigilantes en s'assurant qu'elles ont bien l'espace pour héberger leurs équipements.

Claire Rome : les personnels sur les plateformes sont relativement limités. On risque d'avoir plein de matériel que personne ne saura faire tourner.

Benoît Rey : concernant les personnels il faut que cela passe par le CSAe pour être approuvé.

Julie Sorba : je précise que le CSAe est le comité social d'administration de l'établissement dans lequel on fait passer un certain nombre de points particuliers, changement d'organisation. C'est une entité qui prépare et évalue les risques en amont du CA.

Coriandre Vilain : j'ai une question sur la phase d'expertise : ne peut-il y avoir des conflits professionnels qui vont biaiser cette phase-là ? Est-ce que le porteur peut demander qu'un certain nombre de rapporteurs ne soient pas en charge de son projet pour des problèmes de conflits professionnels ?

## DISCUSSION

Jean-François Poisson : nous suivons la charte sur les liens d'intérêts ; c'est la première étape suivie avant de démarrer l'examen des dossiers. Sur la partie équipements, au niveau du pôle CBS nous n'avons pas vu de lien d'intérêt « négatif ». Sur l'expertise des dossiers, les collègues qui ont un lien d'intérêt ne siègent pas dans les commissions.

Amélie Artis : pour compléter sur l'appel à projets qui a eu lieu cette année-là, le processus s'est déroulé en plusieurs phases. Une première étape a consisté en la soumission de lettres d'intention, lesquelles ont été diffusées à l'ensemble des pôles. Cela a permis de mettre en place un accompagnement des porteurs autour de ces propositions. Ce suivi a été assuré par les directeurs de pôles, dans un souci de gestion des conflits d'intérêts. Ensuite, une seconde phase a débuté avec le dépôt des dossiers complets, qui ont alors été soumis à une instruction approfondie. Chaque conseil de pôle a constitué une commission *ad hoc*, regroupant les membres du conseil qui souhaitaient y participer, tout en respectant rigoureusement les règles de la charte d'intérêts, notamment à travers des exclusions strictes. Le porteur de projet a la possibilité de demander qu'un expert ne soit pas sollicité pour l'évaluation de son dossier ; cette demande est alors soumise à la commission, qui décide de l'accepter ou non en tenant compte des justifications fournies. La commission procède ensuite au classement des projets, et ses travaux sont soumis au vote en conseil de pôle, en parallèle avec les autres instances décisionnelles. Ce processus a permis d'élaborer les deux tableaux de présentation qui vous ont été communiqués. Cela a permis de mettre en place un accompagnement des porteurs autour de ces propositions. Ce suivi a été assuré par les directeurs de pôles, dans un souci de gestion des conflits d'intérêts. Ensuite, une seconde phase a débuté avec le dépôt des dossiers complets, qui ont alors été soumis à une instruction approfondie. Chaque conseil de pôle a constitué une commission *ad hoc*, regroupant les membres du conseil qui souhaitaient y participer, tout en respectant rigoureusement les règles de la charte d'intérêts, notamment à travers des exclusions strictes. Nous avons été particulièrement attentifs à ces questions, en nous appuyant sur la charte de déontologie de l'UGA, avec pour objectif de garantir une évaluation équitable, transparente, et respectueuse du point de vue des porteurs de projets.

Frédéric Chandzon : pour réagir à ce que disait la collègue tout à l'heure concernant l'aspect RH, je partage tout à fait son point de vue. Si nous avons de futurs appels d'offres, il est essentiel de nous assurer que nous disposerons des ressources nécessaires pour faire fonctionner les appareils. Par ailleurs, ma réflexion porte sur la question de la dégréage et la possibilité de « jouvence » du matériel. Il me semble pertinent de prévoir des équipements évolutifs, mais il faut toutefois faire preuve de discernement. Nous devons éviter d'investir dans des appareils dont les capacités seraient trop limitées pour rester à l'état de l'art sur le long terme. Il s'agit finalement d'adhérer à ces principes avec discernement, tant sur le plan RH que sur le plan technologique.

Serge Slama : avez-vous assez d'éléments pour juger sur le processus de transparence ?

Benoît Rey : quelle est la différence entre la jouvence et la maintenance ?

Philippe Roux : nous constituerons des GT pour discuter de ces points et voir ce que nous souhaitons mettre en place.

Pascal Perrier : qui s'est chargée de décider des trois projets sélectionnés dans les SHS ?

Julie Sorba et Lorena Anghel ont fait une proposition et les pôles ont validé derrière.

**La Commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 30 janvier 2025 est invitée à donner un avis sur les propositions de financement UGA de l'appel à projets « Equipements scientifiques », pour l'année 2025.**

## Approuvez-vous les propositions de financement UGA de l'appel à projets « Equipements scientifiques », pour l'année 2025 ?

Résultat du vote anonyme :

|  |    |
|--|----|
| Membres en exercice                          | 47 |
| Membres présents                             | 27 |
| Membres représentés                          | 15 |
| Nombre de votants                            | 42 |
|  |    |
| Voix favorables                              | 27 |
| Voix défavorables                            | 3  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 12 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les propositions de financement UGA de l'appel à projets « Equipements scientifiques », pour l'année 2025.

# Avis sur les propositions de subventions aux manifestations scientifiques

AAP 2025– session 1

# Avis sur les propositions de subventions aux manifestations scientifiques

AAP 2025 – session 1

---

## **RAPPEL DU PROCESSUS :**

Grenoble INP Institut d'ingénierie et de management, Université Grenoble Alpes, et l'UGA s'associent et apportent leur soutien commun aux manifestations scientifiques organisées ou co-organisées par les laboratoires de leurs périmètres. Les demandes d'aide peuvent concerter des manifestations revêtant divers formats selon les disciplines mais doivent concerter le champ de la recherche uniquement.

Le soutien aux manifestations s'élève au maximum à 2 000€.

## **CALENDRIER DE LA 1ère SESSION :**

**Du 25 octobre au 27 novembre 2025** : dépôt des demandes d'aide ;

**Du 5 décembre 2024 au 15 janvier 2025** : examen des dossiers par les pôles et proposition de financement pour chaque dossier ;

**20 janvier 2025** : arbitrage par le Bureau Scientifique de Grenoble INP-UGA ;

**30 janvier 2025** : vote de la Commission de la recherche sur les propositions de financement UGA.

## **CRITÈRES DE FINANCEMENT :**

- Caractère scientifique de la manifestation : les manifestations en lien avec le champ de la formation n'entrent pas dans le cadre de cet appel ;
- Nombre de participants (auditeurs uniquement) ;
- Niveau d'implication des établissements ;
- Caractère national ou international ;
- Lieu de la manifestation : Grenoble et sa région proche, sauf exceptions justifiées ;

**Attention : les demandes soumises lors de la 1ère session ne pourront être redéposées en 2nde session.**

# Nouveauté 2025 : intégration de la subvention Grenoble Alpes Métropole

---

## **RAPPEL DU CONTEXTE**

Grenoble Alpes Métropole (GAM) souhaite contribuer au rayonnement universitaire, à la promotion de ses établissements d'enseignement supérieur et laboratoires ainsi qu'à la valorisation de sa recherche scientifique.

Le dispositif de demande de subvention précédemment ouvert par GAM est désormais inclus dans cet appel suite à l'établissement d'une convention cadre entre l'UGA et GAM.

## **MODALITE D'ATTRIBUTION**

Un soutien financier additionnel peut ainsi être accordé par GAM aux projets répondant aux critères indiqués dans le document annexé.

Le soutien aux manifestations est préconisé à un montant maximal de 2500 €.

## **CRITÈRES DE FINANCEMENT PRINCIPAUX**

Le projet doit :

- S'intégrer dans un projet de l'UGA, individuel ou collectif, valorisant la recherche et/ou diffuser de la connaissance en matière de recherche ;
- Être organisé sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole ;
- Être ouvert en totalité ou partiellement aux étudiants, chercheurs, enseignants ou au grand public ou être à destination d'une cible professionnelle spécifique présentant un intérêt particulier pour le rayonnement de Grenoble Alpes Métropole ou pour l'activité de ses acteurs économiques et/ou du domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## **CRITÈRES DE FINANCEMENT ADDITIONNELS**

Une attention particulière sera portée aux manifestations :

- Portant sur les sujets de transitions écologiques
- Dont la thématique concerne une politique publique de la Métropole
- Favorisant l'attractivité du territoire et s'inscrivant dans une logique de rayonnement large (retombées économiques et médiatiques, provenance des intervenants, nombre de participants, découverte des participants du territoire, mobilisation des services de Grenoble Alpes convention bureau...)

# Projets déposés par pôle pour la subvention Grenoble INP-UGA et UGA

---

Quelques chiffres\* :

**70** demandes déposées  
pour **124 293€** demandés

Demandes issues de **34** structures de recherche

Enveloppe UGA/Grenoble INP-UGA session 1 : **74 000 €**

# Projets déposés par pôle pour la subvention GAM

---

Quelques chiffres\* :

**44** demandes déposées  
pour **80 861 €** demandés

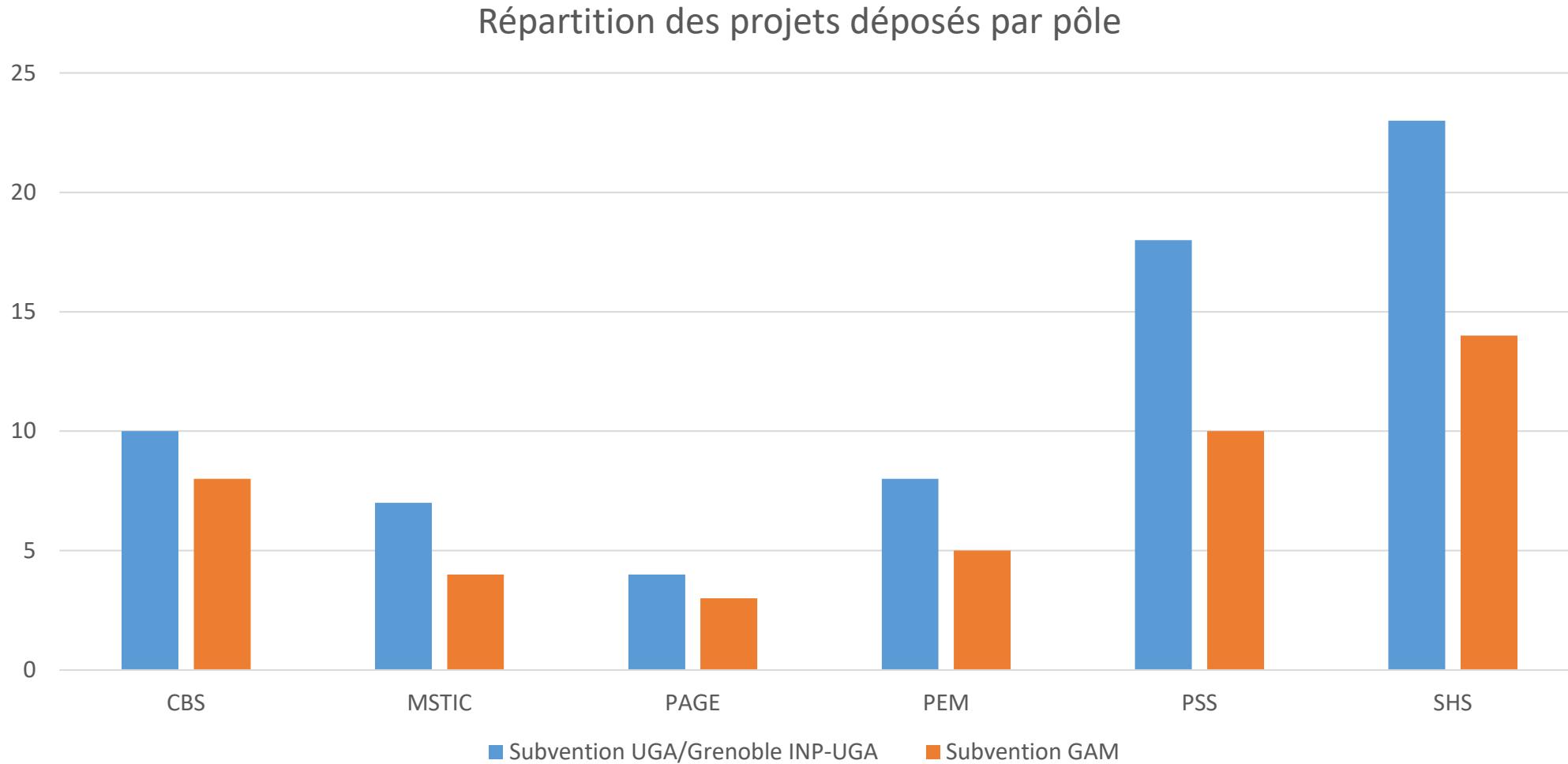
Demandes issues de **29** structures de recherche

Enveloppe Grenoble Alpes Métropole session 1 : **15 000 €**

\* Cf. Tableau de synthèse des projets déposés par pôle

# Synthèse des projets déposés pour l'ensemble des demandes de subvention

---



\* Cf. Tableau de synthèse des projets déposés par pôle

# Demandes de subvention: Procédure et proposition

## Subvention UGA/Grenoble INP-UGA

Budget total de 74 000 € pour une demande de 124 293 €.

L'enveloppe couvre environ 60% des demandes budgétaires.

Enveloppe indicative attribuée à chaque pôle en fonction de la somme totale demandée sur une base d'environ 60 % de couverture des demandes budgétaires.

## Subvention Grenoble Alpes Métropole

Budget total de 15 000 € pour une demande de 80 861 €.

L'enveloppe couvre environ 19% des demandes budgétaires.

Enveloppe indicative attribuée à chaque pôle en fonction de la somme totale demandée sur une base d'environ 19 % de couverture des demandes budgétaires.

**PROPOSITION :**

La Vice-Présidence Recherche de l'UGA propose à la Commission de la recherche de suivre l'avis des pôles concernant les dossiers financés par l'UGA et Grenoble Alpes Métropole (déléguee à l'UGA).

# Proposition de financements

90% des demandes de subvention bénéficient d'un financement  
 Enveloppe UGA restante pour S2 : 44 300 €  
 Enveloppe GAM restante pour S2 : 10 001 €

| Pôle  | Nbre de dossiers déposés | Nombre de dossiers demandant une subvention GAM | Nbre total de dossiers financés | Total demandé pour une subvention Grenoble INP-UGA et UGA | Total demandé pour une subvention GAM | Total proposé par les pôles<br>Subvention UGA et Grenoble INP-UGA | Total proposé par les pôles<br>Subvention GAM | Total proposé Grenoble INP - UGA | Total proposé UGA | Total proposé pour GAM |
|-------|--------------------------|---|---------------------------------|---|---------------------------------------|---|---|----------------------------------|-------------------|------------------------|
| CBS   | 10                       | 8   | 7                               | 17 800 €  | 14 676 €                              | 10 600 €  | 2 700 €                                       | 0€                               | 10 600 €          | 2 700 €                |
| MSTIC | 7                        | 4   | 7                               | 14 000 €  | 7 000 €                               | 8 300 €   | 1 300 €                                       | 3 300 €                          | 5 200 €           | 1 300 €                |
| PAGE  | 4                        | 3   | 4                               | 7 500 €   | 6 500 €                               | 4 400 €   | 1 200 €                                       | 4 000 €                          | 500 €             | 1 200 €                |
| PEM   | 8                        | 5   | 6                               | 14 000 €  | 10 000 €                              | 8 300 €   | 1 900 €                                       | 4 500 €                          | 3 800 €           | 1 900 €                |
| PSS   | 18                       | 10  | 18                              | 32 500 €  | 21 500 €                              | 19 400 €  | 3 999 €                                       | 2 200 €                          | 17 600 €          | 3 999 €                |
| SHS   | 23                       | 14  | 22                              | 38 493 €  | 21 185 €                              | 23 000 €  | 3 900 €                                       | 0 €                              | 23 000 €          | 3 900 €                |
| TOTAL | 70                       | 44  | 63                              | 124 293 €   | 80 861 €                              | 74 000 €  | 14 999 €                                      | 14 000 €                         | 60 700 €          | 14 999 €               |

# DISCUSSION

Benoît Rey : quelle attention particulière a été portée sur la question de la transition écologique ? En quoi ces manifestations concourent-elles à réduire l'impact environnemental ?

Gwen Salaun : le pôle MSTIC a financé à 100% et n'a finalement pas trop jugé sur ce critère-là.

Julie Sorba : la lettre de cadrage précise : « Une attention particulière sera portée aux manifestations : - Portant sur les sujets de transitions écologiques ». Grenoble Alpes Métropole (GAM) a ajouté ce critère dans l'appel. Il s'agit de sujets de recherche et de l'impact du colloque.

Jean-François Poisson : nous avons été attentifs et sensibles aux argumentaires sur la transition.

Amélie Artis : justement, par rapport à ce sujet, il y a une articulation parfois complexe entre la dimension scientifique des critères et leur dimension plus logistique. Cela peut être un point de réflexion important. En effet, même si ces critères relèvent forcément, à un moment donné, d'une discrimination scientifique, on constate que, dans les projets et dans les dossiers soumis par les porteurs, tous n'accordent pas la même attention à fournir des informations concrètes sur ces aspects logistiques. Comme le disait Jean-François, certains dossiers expliquent très bien, tout au long du processus de conception de la manifestation scientifique, à quelles étapes la question des transitions écologiques est intégrée. Pour eux, cela ne se limite pas au contenu ou au questionnement scientifique, mais se matérialise aussi dans la réalisation concrète de l'événement. Cependant, on constate une inégalité à la fois dans la qualité des informations fournies dans les dossiers et, sans doute, dans le niveau de sensibilisation de la communauté scientifique sur ces sujets. Il y a donc un vrai enjeu à progresser collectivement vers de meilleures pratiques dans ce domaine.

Sonia Kerfa : sur le volet de la transition écologique, il est vrai que dans certaines thématiques de recherche on a parfois tendance à « forcer » un peu pour entrer dans ce critère contraint par la métropole, alors que les chercheurs travaillent sur des sujets qui, à première vue, n'ont pas de lien direct, même s'ils peuvent avoir un impact indirect.

Peut-être qu'il serait pertinent, dans la formulation des appels à projets, de préciser que ce critère ne doit pas forcément porter sur la thématique de recherche elle-même, mais aussi sur la forme. Pour revenir à la question des conflits d'intérêts, je n'ai pas vu d'information concernant la possibilité, pour le déposant, d'indiquer les personnes qu'il ne souhaite pas voir expertiser son dossier.

Jean-François Poisson : si la liste est argumentée c'est tout à fait possible.

Amélie Artis : dans l'appel IRGA il y a une ligne prévue pour que le porteur puisse préciser les personnes qu'il ne souhaite pas voir expertiser ou évaluer le projet. Dans cet appel on passe par une plateforme qui intègre ce champs alors que pour l'appel manifestations scientifiques seul un fichier WORD est envoyé. Il se peut que ce ne soit pas un champs obligatoire à remplir. Toutefois nos commissions sont attentives à ces aspects-là.

Serge Slama : serait-il possible d'ajouter cette mention dans le fichier WORD de l'appel ?

Philippe Roux : on peut le mentionner dans l'appel d'offre et préciser qu'un expert peut être dénoncé.

Benoit Rey : on peut donc dénoncer auprès du procureur ?

Serge Slama : on peut faire un signalement au parquet. Une situation de conflit d'intérêts non déclarée relève du pénal.

Julie Sorba : le critère thématique de la transition écologique a été rajouté par GAM pour sa propre subvention.

Pascal Perrier : je cherche à comprendre l'origine de cet accord avec GAM. GAM se fie à l'évaluation faite par l'université ?

Julie Sorba : nous avons signé un accord cadre avec la métro. L'UGA fait la sélection pour un seul projet qui peut émerger aux deux subventions.

Pascal Perrier : cela donne un poids plus important à l'université qui se transpose à la politique du GAM ? C'est dommage, car l'évaluation que pourrait faire GAM n'est pas du même ordre.

# DISCUSSION

Julie Sorba : de mémoire, la Métro ne souhaitait pas gérer l'appel. Ils ont versé l'argent et indiqué leurs critères.

Philippe Roux : nous allons aussi dans la simplification de l'évaluation.

Serge Slama : on peut s'engager pour l'année prochaine à mentionner expressément qu'on prend en compte les critères de la transition écologique, y compris dans la logistique. Toutefois, l'évènement est censé se dérouler à Grenoble et sur la région.

Sarah Orsini : j'ai regardé les projets classés C. Cela ne me semble pas clair et j'aurais aimé pouvoir vérifier le contenu d'un dossier mais cela n'est pas possible.

Serge Slama : on ne peut pas refaire le travail des pôles. Les pôles évaluent. La CR n'est pas en charge de l'évaluation des dossiers. Nous n'avons pas les moyens de vérifier la présence ou non de conflits d'intérêts par rapport aux dossiers.

Julie Sorba : en effet, cela ne fait pas partie des prérogatives de la CR. La CR donne un avis sur les propositions des pôles. D'ailleurs au sujet des conflits d'intérêts, on peut se demander si l'élue de la commission recherche qui s'exprime sur le dossier mentionné ne serait pas en position de conflit d'intérêt au vu du domaine et du laboratoire concerné.

Serge Slama : la personne dont le dossier a été classé C peut se tourner vers la direction du pôle pour avoir des explications.

Philippe Roux : sur la base des commentaires, si la personne estime qu'ils ne sont pas appropriés elle demandera une explication aux pôles.

Gwenaël Delaval : la CR donne quand même son avis sur la base des documents qui lui sont fournis dans lesquels il y a des arguments.

Serge Slama : la CR demande que l'on transmette les documents pour plus de transparence. Elle est là pour évaluer le processus et dire si cela est conforme aux règles définies en Commission recherche.

Gwenaël Delaval : il y a la procédure et le contenu sur lequel on donne un avis.

Sarah Orsini : sur la procédure et le contenu je vois qu'un projet de Litt&Arts a été refusé et a été classé C. L'articulation recherche-création a été visiblement insuffisante, pas suffisamment étayée. Alors cela m'inquiète un peu parce que vu

Nicolas Mathieu : de mémoire, ce projet de Litt&Arts n'a pas été retenu en raison du déséquilibre entre l'aspect scientifique et pédagogique. Ce que nous évaluons n'est pas de la formation. Or le plus gros besoin de financement répondait à un besoin dans le périmètre de la formation.

Sarah Orsini : de ce que j'observe dans l'évaluation, le classement semble être essentiellement lié au coût artistique du projet. Or, je pense qu'il existe une spécificité propre à la recherche-création, vers laquelle on souhaite justement se diriger. En effet, si l'on veut véritablement faire de la recherche-création, il est indispensable de pouvoir collaborer avec des artistes. Et dans ce contexte, classer un projet en catégorie C risque de rendre tout simplement impossible la tenue de l'événement. Je pense qu'il est important d'en tenir compte. Certes, il est peut-être trop tard pour agir sur cette année, mais il serait souhaitable de réfléchir à une évolution des critères ou à une précision dans le financement, afin d'intégrer cette dimension spécifique. Sinon, on risque de se retrouver dans une situation où il n'y aurait plus de colloques de recherche-création, ce qui serait vraiment regrettable.

Nicolas Mathieu : je pense qu'il y a deux aspects complémentaires. Il y a celui que j'ai évoqué et à quel guichet s'adresser pour que ce type d'événement puisse être retenu ou acceptable. C'est au-delà de la chaîne qui inclut la constitution du dossier, l'explication, l'argumentation nécessaire à la justification de la demande. Aussi, est-ce que, tels qu'ils sont formatés, ces moments de discussion en commission, peuvent répondre à ce type bien particulier de demande de financement ?

Philippe Roux : le pôle a pris sa décision et je pense qu'il faut la respecter. C'est au porteur de projet de questionner le pôle sur l'évaluation qui a été faite ; je ne suis pas convaincu que nous ayons à discuter de ce point au sein de cette Commission. Si la discussion de la CR porte sur l'évaluation faite par les pôles, et par conséquent se substitue au travail des experts, cela me pose problème.

Véronique Beaulande-Barraud : s'il s'agit de donner un avis sur la procédure il suffit de la présenter en quelques diapos et on peut aller beaucoup plus vite ; cela nous demande de croire sur parole le travail accompli par les collègues. Si l'idée est d'être transparent et la CR doit valider quand même je reste perplexe sur ce principe.

## DISCUSSION

Sonia Kerfa : au-delà de la procédure, un autre aspect mis en avant est la question de la recherche création au sein de l'UGA. Il est difficile de considérer cela comme de la production scientifique à partir du moment où il y a de la création. Il s'agit ici d'une spécificité de notre façon de faire de la recherche en SHS.

Philippe Roux : nous transmettrons ces recommandations aux pôles.

Serge Slama : nous ne sommes pas réunis aujourd'hui pour nous substituer au travail des pôles. Nous n'avons aucune des garanties apportées par les pôles, les conflits d'intérêts par exemple. On nous demande de la transparence sur les classements, pour montrer que le processus est respecté et ils peuvent être vérifiés par la CR. Nous n'avons ni les moyens ni les compétences de revoir les évaluations.

Benoit Rey : quels éléments vous fournissez-nous pour que nous puissions évaluer ?

Gwen Salaun : je pense qu'il y a une méconnaissance du travail des pôles. Nous pourrions repasser lors d'une prochaine CR pour vous expliquer notre travail.

Olivier Gallot-Lavallée : on pose la question du rôle de la CR au moment d'avoir des avis. Il me semble important qu'il y ait des zones de contre-pouvoir qui puissent être saisies en cas d'anomalies.

Serge Slama : en CAC restreint s'il y a une anomalie dans un COS, c'est son rôle de le relever. Ici, il s'agit d'appréciation scientifique.

Sarah Orsini : c'est un sujet qui m'a frappé. Notre rôle est de travailler sur l'orientation de la recherche. Je suis en train de signaler qu'il y a un enjeu. Ce projet est de grande amplitude et ne pourra pas se faire en raison de sa spécificité recherche-formation.

Philippe Roux : je constate que certaines manifestations n'ont pas pu être financées et certains thèmes manquent. Cette remarque m'intéresse et nous pouvons la faire remonter aux pôles. Nous devons rester chacun dans notre rôle.

Julie Sorba : le soutien à la recherche création est démontrée par l'université depuis de nombreuses années. L'UGA soutient les initiatives de Performance Lab, dirigé par Gretchen Schiller, qui a un appel à projet spécifique pour la recherche création hébergée à la MaCI.

Sonia Kerfa : il s'agit plus d'une méthode que d'une thématique.

Coriandre Vilain : quelle est la meilleure forme pour marquer notre désappointement ?

Serge Slama : si quelqu'un est en conflit d'intérêt par rapport au projet que les conseillers souhaitent écarter du vote sur l'ensemble des propositions de financement des pôles, il ne peut pas participer à ce vote. Les dossiers évalués par les pôles passent par une étape de déclaration de conflit d'intérêt par toutes les personnes en charge de l'évaluation du dossier. Nous ne l'avons pas fait dans le cadre de cette commission. Un examen approfondi des dossiers par la CR nécessiterait que chaque conseiller remplisse un formulaire de déclaration de conflits d'intérêts. On renverrait aux pôles l'examen de ce dossier sur un budget que le pôle n'a plus puisque l'enveloppe a été complètement distribuée.

Véronique Beaulande-Barraud : si on sépare les votes et dans la mesure où l'enveloppe est dépensée que va-t-il se passer ?

Serge Slama : il y a une demande de procéder à une nouvelle évaluation d'un projet.

Carole Duboc : soit on vote tout soit on vote rien.

Philippe Roux : nous serons plus attentif la prochaine fois au cadrage pour s'assurer que la discussion de la CR soit à la bonne place, notamment vis-à-vis des pôles.

Carole Duboc : j'aimerais que l'on puisse consigner qu'il est possible de demander si la personne n'est pas en conflit d'intérêt.

Sonia Kerfa : la personne n'a pas besoin de sortir si elle le dit ?

Philippe Roux : la personne ne doit pas prendre part à la discussion.

Serge Slama : est-ce que vous voulez procéder à un vote scindé ?

Frédéric Chandzon : on remet en cause le travail d'évaluation de nos collègues qui sont élus et on discrimine dans ce cas-là un projet par rapport à un autre. Qu'il y ait des recommandations qui soient à prendre en compte pour le futur est une chose qui semble légitime mais séparer, discriminer, remettre en cause le travail des collègues m'interroge personnellement.

## DISCUSSION

*Gwenaël Delaval : est-ce que la CR a le droit d'exprimer une forme de désaccord sur ce qui lui est présenté. Peut-elle critiquer ou faire des remarques sur ce qui a été remonté sur un dossier particulier ? Si c'est oui elle peut procéder à un vote séparé. Si c'est non alors faisons un vote global.*

*Serge Slama : la réponse est oui mais la CR n'a pas vocation a refaire l'évaluation car nous n'avons ni les dossiers, ni les compétences, ni les garanties d'impartialité.*

*Pascal Perrier : le débat n'est pas sur le fait de refaire l'évaluation. Le problème est que les critères utilisés pour effectuer l'évaluation sont défavorables. Puisqu'une critique est faite sur un aspect de l'évaluation je pense qu'il est logique de scinder le vote.*

*Julie Sorba : notre fonction est d'entendre les remarques et critiques qui sont faites notamment sur le financement de la recherche. La recherche création est bien soutenue par l'UGA. La collègue n'a peut-être pas candidaté au bon guichet avec les bons critères. Il existe d'autres appels pour la recherche création. Dans mon périmètre SHS je peux aller voir cette collègue et lui recommander de postuler à des appels lancés par le Performance Lab qui sont plus en rapport avec son dossier.*

*Les conseillers souhaitent procéder à deux votes : un vote sur l'ensemble du tableau à l'exception de la ligne 74 puis un second vote sur la ligne 74.*

**La Commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 30 janvier 2025 est invitée à se prononcer sur les propositions de financement UGA et Grenoble Alpes Métropole de la 1ère session 2025 de l'appel à projets « Soutien financier à l'organisation de manifestations scientifiques » à l'exception de la ligne 74.**

**Approuvez-vous les propositions de financement UGA et Grenoble Alpes Métropole de la 1ère session 2025 de l'appel à projets « Soutien financier à l'organisation de manifestations scientifiques » à l'exception de la ligne 74 ?**

Résultat du vote anonyme :

|  |    |
|--|----|
| Membres en exercice                          | 47 |
| Membres présents                             | 25 |
| Membres représentés                          | 15 |
| Nombre de votants                            | 40 |
|  |    |
| Voix favorables                              | 30 |
| Voix défavorables                            | 7  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 3  |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les propositions de financement UGA et Grenoble Alpes Métropole de la 1ère session 2025 de l'appel à projets « Soutien financier à l'organisation de manifestations scientifiques » à l'exception de la ligne 74.

## Approuvez-vous l'arbitrage proposé par l'UGA sur la demande de soutien à l'organisation de manifestations scientifiques en ligne 74 ?

Résultat du vote anonyme :

|  |    |
|--|----|
| Membres en exercice                          | 47 |
| Membres présents                             | 25 |
| Membres représentés                          | 15 |
| Nombre de votants                            | 40 |
|  |    |
| Voix favorables                              | 10 |
| Voix défavorables                            | 16 |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 14 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche rejette, à la majorité de ses membres présents et représentés, l'arbitrage proposé par l'UGA sur la demande de soutien à l'organisation de manifestations scientifiques en ligne 74.



# Règlement intérieur Unités de recherche

---

# Attendus, méthode

---

## Les attendus

Mener une analyse sur des RI labos et déterminer une référence UGA  
Proposer une trame commune aux unités à partir de la trame CNRS

## Méthode

### Lancement en octobre 2021

**Phase 1:** Un GT composé de 1 représentant DGD RH, 2 DGD RIV , 1 DRIVE G INP-UGA, 1 DAJI, 1 unité de recherche CRJ, 1 unité de recherche IAB

**3 réunions de travail** – Rendu : un document de synthèse validé par les membres du groupe validation architecture/thèmes/complément contenus UGA

**Phase 2 :** échanges avec 3 représentants **CHSCT + RH + DGD RIV**

**3 réunions de travail** – Travail en sessions et inter-sessions sur la base du document GT 1  
**finalisation (début mars) et rounds de présentation (VPRI - CR - DU)**

**Validation CR du 22/09/2022**

# Circuit de validation des RI d'unités

---

## **Préparation du texte**

équipe de direction Unité / lien DGD RIV - VP /DRIVE

## **Validation en Conseil de l'Unité**

## **Transmission aux tutelles associées / Tutelles**

mise en évidence des modifications/adaptations...

## **Transmission à la CR pour validation**



# Règlement intérieur du G2Elab

---

# Le Règlement intérieur v 2024



# Nouveau Règlement Intérieur du G2Elab

- **Un processus très normé**
  - Modèle imposé par le CNRS pour les UMR, revu par l'UGA
  - Travail obligatoire avec passage en ZRR
  - Travail démarré en mars 2022 en mode groupe de travail : la resp admin + le resp pole technique + dir adj + les AP
    - ✓ Chacun peut échanger avec des personnes identifiées au labo sur des points précis
  - Envoi aux tutelles de la version V0 en juillet 2022
  - Retours des modifications Grenoble INP - UGA, UGA et CNRS mai 2024
- **Notre ligne directrice / philosophie pour le RI**
  - Un RI pour tout le monde, quel que soit son statut ou son employeur
    - ✓ Pas de référence particulière à une tutelle
  - Un RI facile à lire
    - ✓ Pas d'écriture inclusive
  - Un RI pérenne
    - ✓ Pas de lien vers des pages internet

# Nouveau Règlement Intérieur du G2Elab

- **Les principales remarques des tutelles**
- Ecriture inclusive
  - ✓ Choix de ne pas l'utiliser dans l'ensemble du document (précisé dans le préambule P4) sauf le § sur la direction (art 1.1 et 1.2) et la mention le/la DU dans l'ensemble du document, à la demande de Grenoble INP - UGA
- Paragraphe sur les EC en intro
  - ✓ MAJ selon le modèle validé par l'UGA : § ajouté dans le préambule
- Précisions sur les articles H&S
  - ✓ Chap 3 par le CNRS, car pas tout à fait les mêmes instances quand ils sont hébergeurs (mais ce n'est pas le cas pour nous) (art 13.2)
  - ✓ Précisions dans l'art 13.5 de l'utilisation des DATI
- Précisions sur les articles Valorisation et Propriété intellectuelle
  - ✓ Chap 4 art 16, en particulier pour les stagiaires
  - ✓ Chap 4 art 15.1 ajout de la phrase sur les services des tutelles
- Il restait un point bloquant : l'article 15.2.2 relatif à la signature unique. Un accord a été trouvé entre les 3 tutelles avec la phrase :

« Les publications scientifiques de l'Unité respectent les règles fixées par la convention de site 2021-2026 conclue entre le CNRS et l'Université Grenoble-Alpes et par la Charte de signature des publications scientifiques de l'Université Grenoble Alpes, prévue par cette même convention de site, validée par ces mêmes établissements, et par les tutelles associées. »

# Nouveau Règlement Intérieur du G2Elab

- **Calendrier**
  - Passage le 12 octobre 2023 au CDL du G2Elab
  - Juin 2024 : CS Grenoble INP - UGA
  - Décembre 2024 : signature CNRS exceptionnellement en l'absence du VP recherche UGA
  - Janvier 2025 : passage en commission recherche UGA

→ Objectif : RI validé par tous pour le joindre au rapport HCERES au 31/03/2025

## DISCUSSION

Pascal Perrier : je propose que nous ne validions pas ce RI. Comme tu l'as très bien rappelé, on s'est beaucoup battu pour qu'il y ait un modèle de règlement intérieur et je trouve que quand on est aussi éloigné du modèle de RI UGA il faut le justifier. Concernant l'absence d'écriture inclusive, je suis d'accord ; mais à condition que cela ne cache pas une tendance systématique à dire que les directeurs sont des directeurs et pas des directrices, que les directeurs adjoints sont des directeurs adjoints, pas des directrices adjointes. Et, si on ne constatait pas que l'équipe de direction, telle qu'elle nous a été soumise en 2020 en CR, ce qui avait d'ailleurs généré une protestation en séance, comportait quatre hommes et une femme. Nous sommes d'accord pour qu'il n'y ait pas d'écriture inclusive mais quand cela traduit une forme de fonctionnement qui est inquiétante par rapport aux exigences de l'UGA sur la parité, je demande à ce que cela change. Donc, on peut ne pas utiliser l'écriture inclusive, mais on peut continuer à dire le directeur ou la directrice sera nommé et ou nommée. Ça fait partie des choses qui sont dans le langage courant et on l'a pratiqué bien avant que l'écriture inclusive ne soit appliquée pour tout. Par ailleurs, on s'est beaucoup battu pour défendre le fait que chaque chercheur doit pouvoir choisir sa thématique de recherche et qu'elle ne doit pas être validée par un quelconque directeur. Bien sûr, il y a des politiques de recherche générales qui sont définies, mais elles ne sont pas définies par le directeur, ni par un collège directorial, elles sont définies par l'ensemble des chercheurs. Or, dans le règlement intérieur actuel, il est fait état d'un comité de direction qui, dans le règlement tel qu'il est écrit, ne contient aucune autre compétence scientifique que celle du directeur et des directeurs adjoints, puisque ce sont des hommes. Il n'y a aucun représentant d'équipe et il est dit que ce comité de direction décide de la politique scientifique des laboratoires. C'est en désaccord total avec la philosophie du modèle de règlement intérieur UGA dans lequel il est spécifié que les responsables ou chefs d'équipes sont intégrés à l'entité qui prend des décisions sur la politique scientifique des laboratoires. Et, dernier point, on avait aussi, pour préserver la démocratie au sein des équipes, fait tout un chapitre sur les chefs d'équipe, comment ils sont élus, et quelles sont leurs prérogatives. Rien de cela n'apparaît dans ce RI. On ne sait même pas qu'il y a des équipes dans ce laboratoire. Les responsables d'équipes sont mentionnés deux fois : une première fois, pour dire qu'ils font partie du conseil de laboratoire, une deuxième fois pour dire qu'ils font partie d'un bureau dont on ne sait pas quelles sont les prérogatives. En conclusion, je trouve que ce règlement intérieur est un camouflet à tout le travail qu'on a essayé de faire.

Philippe Roux : je suis d'accord avec toi Pascal. La notion de chef d'équipe doit être notamment définie. Nous allons faire un retour au G2ELab.

Serge Slama : l'AG couvre les sujets de politique scientifique.

Pascal Perrier : l'AG se réunit une fois par an.

Julie Sorba : si la notion de responsables d'équipes est mentionnée deux fois il faut qu'elle soit définie.

Coriandre Vilain : dans l'article 4.1, un conseil scientifique est mentionné sans aucune définition de sa désignation, ni pour quelle durée.

Serge Slama : nous sommes preneur de vos remarques ; n'hésitez pas à nous les transmettre.

**La commission de la recherche de  
l'UGA réunie en séance plénière le  
jeudi 30 janvier 2025 est invitée à  
valider le règlement intérieur du  
G2Elab.**

# Approuvez-vous le RI du G2Elab ?

Résultat du vote anonyme :

|  |    |
|--|----|
| Membres en exercice                          | 47 |
| Membres présents                             | 28 |
| Membres représentés                          | 15 |
| Nombre de votants                            | 43 |
|  |    |
| Voix favorables                              | 0  |
| Voix défavorables                            | 36 |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 7  |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche rejette, à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition de RI du G2Elab.



# Règlement intérieur du LCIS

---

# Laboratoire de Conception et d'Intégration des Systèmes

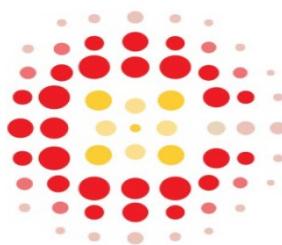
---

Principales modifications RI  
vis-à-vis du modèle UGA, Grenoble INP - UGA

Vincent Beroulle  
Directeur LCIS  
Valence – janvier 2025

# Validation

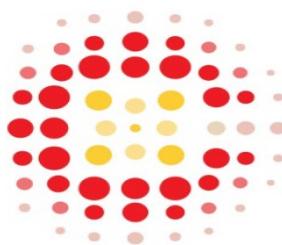
- Présentation du nouveau RI lors des conseils de laboratoire du LCIS du 4 avril 2024 et 24 octobre 2024
- Vote du conseil de laboratoire organisé le 20 novembre 2024 (9 oui sur 9 vote exprimé pour 11 votants)
- Le conseil scientifique de l’Institut polytechnique de Grenoble a émis un avis favorable sur le règlement intérieur du laboratoire LCIS le 21 novembre 2024 (approuvé à l’unanimité)



## Ajout d'un paragraphe en cas de vacance anticipée sur le poste de DU et DU-A

---

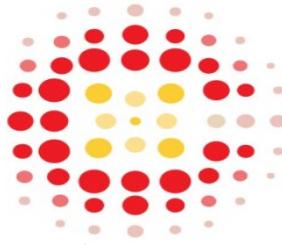
DU ou DU-A en cours de mandat, pour quelque raison que ce soit, les remplaçants sont désignés selon les mêmes modalités, pour la période à courir jusqu'à la fin du mandat en cours. Sauf cas particulier, ce mandat partiel ne sera pas pris en compte pour l'application de la limite à deux mandats successifs.



## Ajout d'un paragraphe pour prolongation exceptionnelle

---

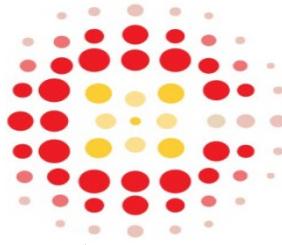
En cas de besoin, dûment argumenté et validé tant par le conseil de laboratoire que par les tutelles, le mandat des DU et ou des DU-A pourra exceptionnellement être prolongé pour correspondre avec la prochaine échéance d'évaluation de l'Unité.



## Durée mandat responsable d'équipe

---

Les responsables d'équipe sont désignés pour une durée initiale de cinq ans, avec la possibilité de renouvellement.



## Ajout du conseil de laboratoire restreint

---

Le conseil de laboratoire restreint est composé des membres du conseil de laboratoire restreint aux enseignants-chercheurs permanents. Il est convoqué par le DU pour répondre à des questions concernant notamment l'avancement des EC. Le conseil restreint est présidé par un de ses membres. Ce président est proposé par le conseil restreint et validé par le DU.

*Les conseillers n'ont pas de remarque.*

**La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 30 janvier 2025 est invitée à valider le règlement intérieur du LCIS.**

# Approuvez-vous le RI du LCIS ?

Résultat du vote anonyme :

|  |    |
|--|----|
| Membres en exercice                          | 47 |
| Membres présents                             | 28 |
| Membres représentés                          | 15 |
| Nombre de votants                            | 43 |
|  |    |
| Voix favorables                              | 39 |
| Voix défavorables                            | 0  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 4  |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition de RI du LCIS.



# Règlement intérieur du LaRAC

---

# Règlement du LaRAC

## Historique

(Directeur durant la période concernée P. Pansu juin 2016 – octobre 2024)

- À l'issue du rapport HCERES du 1er avril 2020, un travail a été engagé avec l'ensemble des membres du laboratoire sur le règlement intérieur du LaRAC
- Ce travail a été mis sur « pause » le 8 novembre 2021, suite au souhait de l'UGA d'avoir un règlement ayant une trame commune pour l'ensemble des laboratoires du site – sous réserve d'adaptation selon les différentes tutelles des laboratoires
- Le 22 septembre 2022, validation de l'UGA et retour sur une trame commune
- Sur la base de ce retour, reprise en 2023 du travail sur le règlement intérieur du LaRAC
- Le 3 avril 2023, présentation à l'ensemble du laboratoire de la nouvelle forme du règlement, suivie d'un vote sur l'intérêt de se caler sur la forme proposée et les amendements nécessaires –vote à l'unanimité
- Entre le 3 avril 2023 et novembre 2023, s'en sont suivies plusieurs navettes avec Hervé Courtois (VP-recherche) et Martine Fiodorov afin de correspondre aux attentes de l'UGA et des membres du laboratoire
- Novembre 2023, présentation et vote de la forme proposée par l'UGA et les membres du LaRAC
- Janvier 2024, une séance de travail d'une demi-journée, avec Martine Fiodorov, sur les derniers ajustements (e.g. passer d'un mandat de direction de 4 ans à 5 ans)
- Janvier 2024, blocage de la validation du règlement suite à la situation du moment nécessitant un nouveau vote de la présidence et absence d'un VP recherche durant plusieurs mois.
- Reprise du contact en mars pour validation et en attente depuis

*Les conseillers n'ont pas de remarque.*

**La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 30 janvier 2025 est invitée à valider le règlement intérieur du LaRAC.**

# Approuvez-vous le RI du LaRAC ?

Résultat du vote anonyme :

|  |    |
|--|----|
| Membres en exercice                          | 47 |
| Membres présents                             | 28 |
| Membres représentés                          | 15 |
| Nombre de votants                            | 43 |
|  |    |
| Voix favorables                              | 39 |
| Voix défavorables                            | 0  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 4  |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition de RI du LaRAC.



# **Changement de direction Structure de recherche UGA**

---

**Point reporté à une prochaine séance**



# Evaluation HCERES

# Calendrier jusqu'à la soumission du DAE

| *                        | Ateliers sur le site portant sur Formation et Recherche -  |
|--------------------------|--|
| Juin 2024                | Réception du fichier HCERES (.xls) comportant la liste des entités à évaluer   |
| Juillet 2024             | Courrier de lancement de la campagne envoyé par le HCERES  |
| <b>6 septembre 2024</b>  | Envoi de la liste des entités à évaluer par l'UGA au HCERES – <b>Liste des correspondants en UR transmise à DGD RIV pour ouverture des droits sur plateforme</b>     |
| Septembre 2024           | Ouverture de la GED <b>interne</b> aux UR pour consultation et dépôt des documents (ALFRESCO – )<br>Liste des correspondants en UR en cours (en + Dir et Resp.admin) |
| Octobre 2024 à mars 2025 | <b>Préparation par les UR des données de caractérisation (données RH, Budget, publications), tableaux Excel HCERES et du Rapport d'auto-évaluation</b>               |
| 24 octobre 2024          | HCERES: présentation de la démarche et du calendrier aux établissements au HCERES (présente : Julie Sorba pour la recherche)   |
| 14 novembre 2024         | Ateliers sur le site portant sur Formation et Recherche – (HCERES)   |
| <b>30 Mars</b>           | <b>Date limite de dépôt des DAE et XLS sur la plateforme Alfresco</b>  |

# Calendrier jusqu'à la soumission du DAE

| Dates                        | Etapes  |
|------------------------------|---|
| Avril-mai 2025               | Ouverture de la plateforme Pélican du HCERES<br><b>Relectures et navettes UR/ VPs/Pôles de recherche/tutelles</b><br><b>Plateforme ALFRESCO accès aux tutelles pour téléchargement – lecture dépôt des dossiers modifiés</b><br><b>Retour aux Urs qui consolident</b><br><b>Jusqu'au 30 AVRIL</b> |
| Mai 2025                     | Préparation note de points d'attention par la tutelle déposante   |
| 30 Mai 2025                  | Dépôt des dossiers d'autoévaluation sur la plateforme HCERES <b>(DGD RIV – DAPAR ) – 1 seule tutelle déposante</b>  |
| Septembre 25 – Mars 26       | Entretiens entre les comités d'évaluation et les unités de recherche<br>Rapport HCERES sur les unités et navettes éventuelles   |
| 1 <sup>er</sup> Janvier 2027 | Démarrage du nouveau mandat   |

# Livrables pour chaque unité

- ▶ Document d'auto-évaluation. Chaque équipe déclare comment elle répartit ses activités entre :
  - Administration et animation de la recherche,
  - Aide aux politiques publiques et expertise technique,
  - Contribution à l'adossement d'enseignements innovants à la recherche,
  - Dissémination de la recherche,
  - Recherche et encadrement de la recherche,
  - Valorisation, transfert, innovation,
  - Autres activités.
- ▶ Portfolio
- ▶ Tableau de données de caractérisation et de production des unités de recherche
- ▶ Expression des points d'attention des tutelles à destination du comité d'experts

# Proposition Organisation

## ► Comité Scientifique (à valider):

- Pilotage général de la démarche d'évaluation
- Cadrage scientifique et échanges avec les DU
- Liens avec les directions des établissements et des organismes de recherche, et les équipes scientifiques du HCERES
- Lecture et validation des bilans et des projets en regard de la politique scientifique

**Composition: Vices Présidents - représentants des tutelles**

## ► Comité technique :

- Organisation générale de la démarche
- Liens avec les services administratifs concernés dans chaque établissement
- Coordination technique et appui aux UR, dont mise en place d'outils partagés (GED, calendrier...)
- Logistique et suivi (organisation réunions, compte-rendus...)
- Contrôle des volets techniques (données de caractérisation) des dossiers d'AE
- Alerte équipe politique

# Organisation technique de l'évaluation

- ▶ Les unités de recherche déposent les documents d'évaluation : Rapport d'auto-évaluation, Tableaux des données de caractérisation, sur une **plateforme ALFRESCO** dédiée – un espace est créé pour chaque unité, regroupant le DAE de la précédente campagne, les enquêtes annuelles (RH et finances)
- ▶ Un accès à ces espaces est ouvert à chaque **tutelle** leur permettant de télécharger les documents de la présente campagne (un mail d'alerte les informe du dépôt d'un nouveau dossier).
- ▶ Les tutelles envoient leurs **remarques/ modifications** etc... directement aux unités de recherche, sans modifier le document. Les UR intègrent ces éléments puis déposent la version modifiée sur la plateforme Alfresco.
- ▶ Les équipes opérationnelles UGA, Grenoble INP – UGA, IEP – UGA, ENSAG –UGA, accompagnent les unités de recherche tout au long du processus d'autoévaluation, en concertation (une réunion par mois), échangent autant que nécessaires, en lien avec le HCERES, si besoin.
- ▶ Pour faciliter les échanges, les équipes opérationnelles de Grenoble INP – UGA, IEP – UGA, ENSAG –UGA accompagnent les unités dont ils sont tutelles associées (RI UGA)

# Point d'étape de la démarche – Janvier 2025

- ▶ 2 notes envoyées aux DU : Science ouverte et intégrité scientifique
- ▶ 1 référent UGA par UR (en cours de désignation, coordo relecture et interlocuteur/trice des conseillers scientifiques)
- ▶ Entretien UR/HCERES (présentiel / distanciel) : entre mi-septembre et mi novembre 2025. C'est l'HCERES qui décide de la modalité.
- ▶ Points de vigilance : une seule langue de rédaction (français ou anglais), pas d'écriture inclusive (mettre un chapeau pour indiquer que la forme du masculin est épicène)
- ▶ Pour rappel aux Directeurs d'unités: Date limite dépôt DAE Alfresco : 30 mars 2025

## DISCUSSION

*Thierry Gallay : les données des fichiers excel sont particulièrement difficiles à traiter et les laboratoires ne savent pas s'ils sont limités en termes de volume d'informations à inclure dans le dossier.*

*Julie Sorba : le dossier d'autoévaluation peut contenir tout ce que le laboratoire souhaite, à condition de répondre aux critères définis. La quantité d'informations doit être suffisamment pertinente, sans être trop abondante, afin de permettre au lecteur de comprendre ce qu'il lit.*

*Pascal Perrier : l'université est elle-même évaluée pour sa politique de recherche. Qui en a la gestion et comment cela est-il organisé ?*

*Philippe Roux : l'évaluation se déroule de la même manière que dans les unités ; l'université doit produire son propre rapport d'évaluation. Un comité ad hoc sera mis en place. Sur la partie recherche plusieurs références (10 à 13) concernent la manière dont la recherche s'inscrit au sein de l'établissement et se développe avec les ONR.*

*Pascal Perrier : quel travail a pu être réalisé jusqu'à présent ?*

*Julie Sorba : Jérémy et Vanessa nous ont préparé un fichier excel en reprenant tous les critères et références que nous avons complétés avec Lorena. Nous avons ensuite discuté en équipe, puis compilé les informations pour constituer un inventaire. La CR n'est pas sollicitée pour rendre un avis délibératif sur le rapport HCERES de l'établissement.*



# Key-Labs

(label d'excellence de laboratoires CNRS)

---

Le Président du Cac et la Vice-présidence recherche ont été saisis de deux projets de motion sur les Key Labs. Les Key Labs sont des labels d'excellence qui seraient décernés par le CNRS. La FSU et UGA en commun ont transmis 2 textes assez proches ; Serge Slama a proposé de faire une synthèse des différentes propositions en adaptant l'écriture pour que la motion soit accessible à tout profil de lecteur. Toutes les listes ont reçu le texte et ont pu adresser leurs remarques qui ont été compilées dans le document présenté en séance.

Serge Slama : je propose d'appliquer la méthode de l'entonnoir c'est-à-dire que l'on ne discute plus de ce qui fait consensus mais plutôt de ce qui fait dissensus. Quel serait le message porté par la Motion : défiance, opposition, rejet, méfiance, profonde inquiétude ?

La CR n'a pas vocation à refaire une pétition à l'identique de ce qui a été fait par l'inter-syndicale. La CR est une instance de l'université avec une ligne directrice et des idées. J'espère que les motions servent à quelque chose et sont prises en compte. Il est possible de formuler une demande susceptible d'être concrètement mise en œuvre. L'objectif serait que le VPR puisse porter un message au Président de l'université en disant qu'on est pour un moratoire et la suspension des échanges sur cette question-là.

Gwenaël Delaval : je ne vois pas l'intérêt de distinguer la position syndicale de celle que nous avons devant la CR. Nous sommes élus sur une liste syndicale et le travail que nous faisons ici est un travail syndical aussi. La proposition qui est faite est de dire que l'on souhaite un rejet massif des key labs. On demande non pas un moratoire mais un rejet. Nous souhaitons recueillir l'avis de la CR sur cette demande de rejet. On ne souhaite pas revenir sur toutes les discussions autour du projet qui se sont tenues dans les réunions syndicales.

Anne-Sophie Brun Wauthier : ne pourrait-on pas discuter ?

Gwenaël Delaval : il y a actuellement dans la recherche publique française des EC et C qui essayent de travailler sur les enjeux environnementaux et cela se traduit par des critiques dans pleins de domaines. Ces chercheurs se font mettre à l'écart des appels à projets.

Julie Sorba : on vient toutefois d'obtenir 9 millions de l'ANR sur les conséquences du changement climatique et le CNRS est dans le consortium.

Serge Slama : si le CNRS concentrait les moyens sur certains laboratoires il pourrait évincer certaines thématiques. Certains EC et C pourraient être privés de moyens.

Carole Duboc : pour cela je suis d'accord mais que l'on focalise sur les enjeux environnementaux me dérange.

Gwenaël Delaval : ce n'est qu'une phrase dans un texte d'une page.

Serge Slama : le travail de synthèse par l'ajout d'arguments des uns et des autres peut donner un côté artificiel au texte.

Henda Djeridi : tout est parti d'une motion de la C3N (coordination nationale des directeurs d'instituts) et du Comité-CNRS qui a été diffusée publiquement. Notre texte s'est appuyé sur ce modèle. Antoine Petit a réagi en affirmant que sa boîte mail n'était pas saturée et qu'il attendait des messages personnels pour pouvoir réagir.

Sonia Kerfa : il me semble que la question des key labs dépasse les enjeux locaux : elle est d'ordre national. Nous devons être conscients d'un enjeu qui définit une manière de chercher, d'une inégalité qui va s'inscrire dans le marbre, même s'il y a encore du conditionnel, et justement la question est de ne pas tomber dans le piège du « diviser pour mieux régner ».

Henda Djeridi : tous les conseils scientifiques d'instituts ont commencé à rédiger des motions. La C3N, les présidents de section se sont prononcés. Certains Présidents d'université se sont prononcés contre les key labs. Je ne sais pas si nous n'aimerions pas que notre Président le fasse également.

Philippe Roux : nous allons nous prononcer au nom de la Commission recherche.

Coriandre Vilain : d'un point de vue pratique on va voter pour la version qui nous convient.

Véronique Beaulande-Barraud : la vrai discussion porte sur le moratoire ou le rejet. En votant pour un moratoire, ne risque-t-on pas d'entériner implicitement l'existence des key labs, ou du moins d'ouvrir la porte à une forme de négociation avec ce cadre en toile de fond ? À l'inverse, il est difficile de se prononcer pour un rejet pur et simple alors que nous ne disposons pas de tous les éléments sur le contenu exact du projet.

Serge Slama : nous demandons un moratoire parce que c'est ce que nous pourrions réellement obtenir. Une opposition frontale, sans compromis, n'a guère de chance d'aboutir.

Julie Sorba : d'où tire son origine les key labs ? L'HCERES a acté que le CNRS n'avait pas de politique scientifique. Le CNRS a réfléchi à ce que pourrait être sa politique scientifique. Si on demande un moratoire, est-ce pour construire une politique scientifique avec toutes les UMRs dans le cadre du CNRS ? Ce peut être une position.

Thierry Gallay : il importe non seulement que le texte de la motion soit adopté mais il serait encore plus fort s'il pouvait être adopté sans opposition. Un texte soutenu unanimement aurait davantage de poids qu'un texte adopté à majorité partielle. Nous ne sommes pas favorables à une rupture totale du dialogue avec le CNRS. En revanche, il nous semble raisonnable de soutenir le moratoire, comme le propose déjà France Universités.

Coriandre Vilain : un moratoire est une suspension temporaire. Je suis d'accord qu'une unanimous serait bien mais pas l'unanimité sur un texte me semble trop doux par rapport aux enjeux du projet.

Serge Slama : est-ce que tu préfères une motion équivalente à la motion intersyndicale, la CR serait ainsi une prolongation de l'inter-syndicale ou préfères-tu une motion qui représente un point d'équilibre entre l'ensemble des conseillers au niveau de la CR ? Je pense que nous sommes tous d'accord sur le moratoire.

Véronique Beaulande-Barraud : nous pouvons être favorable au rejet sans que cela soit une position intersyndicale.

Sonia Kerfa : cela remet en cause la composition de la CR, comme si les formations syndicales formaient un noyau à l'intérieur alors que justement, dans la composition de la CR, les listes ont un autre rôle.

Serge Slama : la CR est l'expression de la CR et non des positions syndicales. Ce sont les syndicats et UGA en commun qui ont proposé cette motion. Je cherche un point de consensus avec tous les membres de la CR sur un message à envoyer à la Présidence de l'université.

Gwenaël Delaval : si on travaille sur l'écriture d'une motion on est déjà dans un travail de consensus. Par exemple à la fin de ce texte il n'y a pas d'appel à la grève des collègues. Cette motion ne demande pas de suspendre toute discussion avec la direction du CNRS ce sont les échanges concernant ce processus de labellisation qu'elle acte.

Jérémie Klein : est-ce qu'il y a un rejet du principe des key labs ?

Carole Duboc : on ne sait pas ce que c'est. On manque d'informations.

Nassira Boudjada : dans mon laboratoire qui comprend des personnels CNRS, une AG a été organisée et les personnels ont voté à l'unanimité contre les key labs.

Coriandre Vilain : les key labs s'inscrivent dans une logique visant à encourager la privatisation de la recherche, instaurant ainsi une recherche à deux vitesses, marquée par la compétition.

Malika Bastin-Hammou : est-ce qu'il y a actuellement des échanges entre la Présidence de l'UGA et la direction du CNRS ?

Julie Sorba : la discussion actuelle menée vise à mettre dans la balance, d'un côté les key labs choisis par le CNRS, de l'autre des moyens pour faire que les autres laboratoires puissent arriver au niveau key labs. L'étiquette a été affichée à 5 ans.

Le texte de la motion est édité en séance avant le lancement du vote.

**La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 30 janvier 2025 est invitée à se prononcer sur l'adoption de la motion sur les keylabs présentée en séance.**

## Etes-vous favorable à l'adoption de la motion sur les keylabs présentée lors de la séance?

Résultat du vote anonyme :

|  |    |
|--|----|
| Membres en exercice                          | 47 |
| Membres présents                             | 22 |
| Membres représentés                          | 15 |
| Nombre de votants                            | 37 |
|  |    |
| Voix favorables                              | 32 |
| Voix défavorables                            | 3  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 2  |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, l'adoption de la motion sur les keylabs présentée en séance.



## Participation à des Groupes de travail

---

*Philippe Roux : mon élection s'inscrit dans un programme qui vise à revoir le financement de la recherche, limiter les appels d'offres et penser la façon dont on accompagne les chercheurs. La Vice-présidence recherche travaille toutes les semaines avec les pôles et a démarré ce travail d'investigation. On réfléchit collectivement à la façon dont on pourrait améliorer ces dispositifs pour ne pas rentrer dans le cycle continu d'appels d'offres. On s'inspire du travail de différentes agences de programmes autour de nous ou à l'étranger. J'aimerais associer la CR après un premier travail avec les pôles pour nous accompagner. L'idée est d'associer tous les corps de métiers (EC, Biatss etc.) pour que nous soyons justes dans notre analyse et nos propositions.*

*J'aimerais constituer 2 groupes de travail :*

- *un groupe sur les propositions, projets de recherche*
- *un groupe sur les allocations de recherche, c'est-à-dire le financement d'une partie des bourses de thèses qui cette année sont distribuées au sein des pôles et qui pourraient, sur la base de réflexion collective, être distribuées de façon différente, en associant par exemple le CED.*

*Je souhaiterais solliciter 6 personnes pour chacun des 2 groupes en respectant les équilibres de la commission recherche.*

*J'attends que vous m'envoyez vos noms. Peut-être réfléchissez par groupe et liste. Nous discuterons de la pertinence. Nous voterons sur la constitution de ces groupes de travail lors d'une prochaine séance.*

*Coriandre Vilain : est-ce qu'on peut avoir la composition des pôles car comme tu l'as mentionné il est important que l'ensemble des thématiques et domaines disciplinaires soient représentés.*

*Philippe Roux : la participation d'une personne de chaque directoire de pôle est souhaitée. Même un BIATSS peut apporter une parole pertinente dans un groupe de 6 personnes. Nous souhaitons une représentation équilibrée homme-femme et des différentes listes.*

*Moira Courseaux : serait-il possible d'avoir une idée de la charge de travail que cela va représenter ?*

*Philippe Roux : les GT seront validés en mars. Nous aurons déjà bien réfléchi. Je pense que 2 à 3 réunions de 2 heures seront possibles. Je pourrais être présent mais c'est à statuer lors de notre prochaine séance.*

*Coriandre Vilain : que va apporter de plus la réflexion de ce GT par rapport à ce qui est discuté au sein du CED ?*

*Philippe Roux : le CED ne distribue par ces allocations de recherche.*

*Serge Slama : il est important d'avoir des doctorants et des BIATSS.*

*Julie Sorba : pour information, les études doctorales, dans le rapport HCERES, relèvent maintenant de la formation. Le CED n'est plus dans le périmètre de la recherche.*

*Carole Duboc : il faudra un modérateur pour chaque groupe de travail ?*

*Serge Slama : nous pourrons définir un responsable de groupe.*

*Julie Sorba : lors du précédent mandat, le GT était constitué de 3 hommes et 3 femmes de listes différentes. On s'organisait pour passer 2h ensemble ; on envoyait notre relecture au VP qui la présentait ensuite en séance.*

*Nassira Boudjada : pour ceux qui se présentent il faut préciser que ce n'est pas valorisé par le statut de l'élu.*

*Julie Sorba : la liste des personnes élues dans les conseils fait partie des annexes du RI de l'UGA. Nous souhaiterions ajouter les conseillers des pôles dans le RI.*

*Les RI sont en cours de révision, ils sont en train de travailler dessus.*

*Véronique Beaulande-Barraud : les conseillers de la CR ne se voient pas verser la reconnaissance horaire qui a été votée en CA en novembre 2023 alors que les élus de la CR font bien partie de la charte de l'élu.*

*Julie Sorba : je vais vérifier ce point avec les UFR concernées.*

*Serge Slama : il y a une déclinaison du RH au niveau des composantes. Si la déclinaison n'a pas été faite, les élus ne se voient pas reverser leur part. Peut-être peut-on demander à la Présidence de revoir cela ?*

# Fin de la séance

